

# Points Communs

La revue du français à visée professionnelle

N°28 mai 2006

## ENTRETIEN

L'évolution actuelle  
de l'enseignement bilingue

*Jean Duverger*

## RECHERCHE EN DIDACTIQUE DU FOS ET DE L'ÉVALUATION

Formation *bilingue plus*  
Université de Fribourg

*Patricia Kohler-Bally*

Didactique du FOS et filières  
bilingues

*Sandrine Escoffier*

## PAGES DES AFFAIRES

Diriger aujourd'hui :  
apprivoiser l'ambiguïté

*Marie-Pierre Buisson*

## TÉMOIGNAGE

L'enseignement du français  
dans une filière francophone

*Jana Krasteva*

## NOUVEAUTÉS ÉDITION



## DOSSIER PÉDAGOGIQUE

En route vers l'Europe :  
se préparer à communiquer  
en français

Alliance française de Plovdiv - Bulgarie



# Le français dans le monde

Revue de la Fédération Internationale des Professeurs de Français

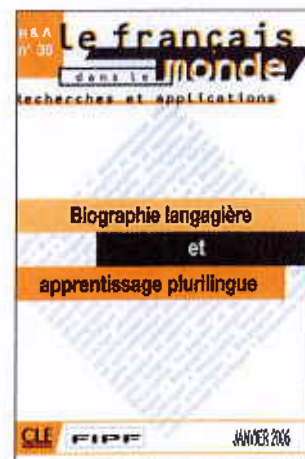
## Abonnement Formule Simple 1 an

6 numéros par an

+ 2 CD audio avec leur livret d'accompagnement,  
+ 2 suppléments *Francophonies du Sud*

Dans chaque numéro :

- Des comptes rendus d'**expériences** et des **fiches pratiques**
- L'actualité de la **culture**, de la société en France et dans la francophonie
- Les outils **documentaires** du domaine brièvement analysés
- Des informations sur la **communauté** des professeurs de français



Pour les passionnés de didactique,

## Abonnement Formule Référence 1 an

+ 2 numéros spéciaux :  
*Recherches et applications*



## Pour vous abonner :

Tél. 33 (0)1 45 87 43 26 - Fax 33 (0)1 45 87 43 18

adresse : 9, avenue Pierre de Coubertin  
75211 Paris Cedex 13, France

mél : [fdlm@fdlm.org](mailto:fdlm@fdlm.org)

Site <http://www.fdlm.org>

# SOMMAIRE

## ÉDITO



Comme annoncé dans l'éditorial d'octobre 2005 (Points communs numéro 26), la gamme des certifications de français à visée professionnelle développée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris s'ouvre aujourd'hui aux professions médicales et paramédicales et propose désormais à tous les professionnels de la santé, un nouveau diplôme : LE DIPLÔME DE FRANÇAIS MEDICAL, le DFM.

Ce nouveau diplôme, demandé par de nombreux organismes et institutions partenaires, qui accueillent déjà un public de médecins ou stagiaires étrangers venus en France pour suivre une partie

de leurs études médicales ou se spécialiser hors de leurs frontières, permettra de valider des compétences à communiquer en français dans les situations professionnelles du milieu de la santé.

Chaque Centre agréé dans le monde pourra également dès le mois de juin proposer cet examen. Ne tardez pas à vous faire connaître si vous êtes intéressés.

Des diplômes à la formation, il n'y a qu'un pas et je suis heureuse de vous rappeler que la 33<sup>ème</sup> Université d'été se tiendra du **3 au 21 juillet à Paris**. Tous ceux qui souhaitent mieux connaître le DFM, s'informer et se préparer à former les futurs candidats, pourront suivre un stage consacré à ce secteur. 18 autres formations sont aussi proposées, encadrées par une équipe d'experts, formateurs, auteurs de manuels, concepteurs de systèmes et outils d'évaluation, spécialistes de didactique et des nouvelles pratiques d'évaluation.

L'actualité de cette fin de semestre concerne aussi notre partenariat particulièrement actif avec l'Université d'Artois : ensemble, nous organisons une journée d'étude et de réflexion le 1<sup>er</sup> juin 2006 à la faculté des lettres d'Arras sur le thème : « L'Accueil des étudiants étrangers dans les universités francophones : Sélection, formation et évaluation ». Les personnes intéressées peuvent s'inscrire gratuitement en ligne sur le blog dédié à la manifestation, ouvert à l'adresse suivante : <http://univ-artois.ccip.over-blog.com> et dans lequel vous trouverez toutes les informations consacrées à cette journée.

Enfin dans ce numéro, autour du dossier pédagogique central axé sur **l'usage du français dans les institutions européennes, l'enseignement bilingue** est à l'honneur : J. Duverger a accepté de répondre aux questions de la rédaction sur l'évolution actuelle de l'enseignement bilingue.

S. Escoffier lance un appel afin d'améliorer les voies de communication interdisciplinaires et faciliter les échanges entre enseignants concernés.

J. Krasteva pour la Bulgarie et P. Kohler-Bailly pour la Suisse nous livrent également leurs témoignages de mise en place de filières francophones au sein de leurs universités respectives. Autant de témoignages à partager qui, je l'espère, pourront en inspirer d'autres.

Excellente lecture et Bienvenue dans nos pages aux nouveaux lecteurs !

N'hésitez pas à nous faire part de votre avis et propositions à notre nouvelle adresse électronique : [pointscommuns@ccip.fr](mailto:pointscommuns@ccip.fr)

**Guilhène Maratier-Décléty**

Directeur des Relations Internationales de l'Enseignement  
Adjoint au Directeur de l'Enseignement

## ENTRETIEN ..... P. 4 - 6

L'évolution actuelle  
de l'enseignement bilingue  
Jean Duverger

## RECHERCHE EN DIDACTIQUE DU FOS ET DE L'ÉVALUATION ..... P. 7 - 16

Formation *bilingue plus*. Université  
de Fribourg  
Patricia Kohler-Bally

Didactique du FOS et filières bilingues  
Sandrine Escoffier

## DOSSIER PÉDAGOGIQUE ..... P. 17 - 28

En route vers l'Europe : se préparer  
à communiquer en français  
Alliance française de Plovdiv, Bulgarie

## PAGES DES AFFAIRES ..... P. 29 - 31

## EN DIRECT DE LA DRI/E ..... P. 32

## TÉMOIGNAGE ..... P. 33 - 36

L'enseignement du français dans  
une filière francophone. Université  
des Technologies Alimentaires  
Jana Krasteva

## NOUVEAUTÉS ÉDITION ..... P. 37

## BULLETIN D'ABONNEMENT ..... P. 39

## APPEL À COMMUNICATIONS ..... P. 41

## AGENDA ..... P. 42

→ Jean Duverger  
Inspecteur de l'Éducation  
nationale



**Jean Duverger, vous êtes un spécialiste reconnu de l'enseignement bilingue et avez publié récemment *L'enseignement en classe bilingue*, chez Hachette FLE, nouvelle collection f. Pourriez-vous nous donner votre sentiment sur l'évolution actuelle des sections bilingues en Europe et dans le monde ?**

L'enseignement bilingue se développe de manière continue et régulière, tant en Europe que dans le monde, même si les dispositifs mis en œuvre sont très variables à plusieurs niveaux ; selon les régions ou pays en effet, on observe de grandes disparités concernant par exemple le moment du démarrage du dispositif dans le cursus scolaire (dès l'école élémentaire ? En milieu ou en fin de scolarité ?), le choix de la langue 2 d'apprentissage (l'anglais obligatoire ou un choix de langue possible ?), la nature et le nombre des disciplines enseignées en deux langues, les modalités de recrutement des élèves (élitisme ? carte scolaire ?) mais aussi les formes d'évaluation, les moyens de formation des professeurs, etc.

Mais quoi qu'il en soit, il y a progression de ce type d'enseignement dans tous les pays d'Europe, y compris en France naturellement où le dispositif des sections européennes et orientales (la configuration française bien modeste d'enseignement bilingue) mis en place en 1992 concerne 14 ans plus tard plus de 3 500 établissements scolaires.

En Europe, les sections bilingues avec le français comme langue 2 d'enseignement sont de plus en plus nombreuses, comme on a pu le constater en novembre 2005 à Prague au cours de « Rencontres » réunissant des représentants de 31 pays européens : on compte actuellement en Europe environ 450 établissements scolaires à filières bilingues « francophones », scolarisant plus de 50.000 élèves.

Mais le plus fort développement quantitatif de l'enseignement bilingue concerne naturellement les sections avec l'anglais comme langue 2, en dépit des recommandations régulières et officielles des instances européennes (Union européenne et Conseil de l'Europe). Certains pays de l'Union imposent l'anglais dès l'école élémentaire, imposent aussi

## L'évolution actuelle de l'enseignement bilingue

impérativement l'anglais comme seconde langue d'enseignement dans les sections bilingues (les pays de l'Europe du nord ou la Grèce par exemple) mais tous, de toute façon, cèdent plus ou moins finalement à la pression du pays dominant et acceptent d'apprendre sa langue de manière privilégiée : c'est la loi du plus fort...

Mon sentiment, puisque vous me le demandez, est bien que ce « choix unique » ou dominant est catastrophique, pour des raisons multiples, de natures culturelle, linguistique, politique, éthique et même économique (la meilleure langue n'est-elle pas celle de l'acheteur ?) et qu'il est aussi à bien courte vue : qui va croire que lorsque la Chine sera la première puissance économique, elle s'astreindra à apprendre la langue des vaincus ? Et que fera l'Inde où l'anglais est en voie de mutation locale ? Et le Brésil ? Croit-on un seul instant que l'on continuera à apprendre de manière privilégiée la langue des Etats-Unis quand ce pays ne dominera plus la planète ?

Mais d'autres voix bien plus autorisées et éloquentes que la mienne ont déjà tout dit sur ce très grave sujet. Pourtant, et dès à présent, des alternatives pourraient sans doute se développer, en explorant par exemple les concepts « d'éducation linguistique », de développement de compétences pluri-lingues, d'approches d'intercompréhension entre langues voisines, etc. Mais c'est un autre débat.

Il reste que, quelles que soient les évolutions concernant le choix des langues, la formule de l'enseignement bi/plurilingue devrait se développer, tout simplement parce qu'elle a prouvé qu'elle est la meilleure manière – rapide, efficace et fonctionnelle – d'apprendre une seconde langue, puis une troisième, etc. (voir le cas du Luxembourg par exemple). En effet, le fait d'utiliser de suite la langue nouvelle pour « apprendre », grâce à elle, autre chose que la langue elle-même, le fait de ne pas la faire fonctionner à vide, de s'en servir en la considérant par conséquent comme un outil d'apprentissage, tout cela lui donne du sens et permet naturellement de la perfectionner, de l'affiner... et au total de l'apprendre mieux...

## Quelle incidence constatez-vous sur l'enseignement de la discipline et sur les compétences professionnelles lorsque la langue française devient langue 2 d'enseignement ?

Invariablement, au plan statistique, on peut observer et mesurer que les élèves de sections bilingues obtiennent des résultats scolaires dans les disciplines étudiées en deux langues (la langue maternelle et une deuxième langue) égaux ou supérieurs à ceux des élèves fréquentant des classes monolingues ; formulant une telle assertion, on ne manquera pas bien sûr de penser que les causes de ces différences en faveur de l'enseignement bilingue sont à rechercher au niveau du recrutement des élèves, du choix des professeurs, de conditions privilégiées de fonctionnement de ce dispositif, etc. Certes, ces causes existent, ici ou là ; elles sont même quelquefois volontaires, dans certains pays ou dans des écoles privées.

Mais on peut aussi citer de nombreux exemples où l'élitisme du recrutement n'existe pas et où, d'une façon générale, on ne peut relever aucun type de privilège institutionnel ; et même dans ces cas (ces cas dits de « toutes conditions égales par ailleurs ») on pourra observer une incidence positive du dispositif bilingue.

On observe, d'une façon générale, une amélioration des constructions conceptuelles disciplinaires, un apprentissage plus efficace ; mais pourquoi ? Des entretiens avec les élèves, mais aussi des observations ciblées nous apprennent que dans ce dispositif, l'attention et la concentration des apprenants sont plus fortes et plus soutenues, que la mémorisation s'en trouve facilitée, que les reformulations en utilisant les deux langues sont plus fécondes, que le fait d'utiliser une langue 2, moins naturelle, moins affective et plus monosémique que la langue maternelle facilite l'abstraction et la conceptualisation.

Autrement dit, tout se passe comme si les « conditions » (diverses, difficiles à identifier et surtout à hiérarchiser) qui facilitent, génèrent et structurent l'apprentissage étaient meilleures. En enrichissant l'environnement cognitif, on augmente les « chances d'apprentissage ».

Lorsque ces sections bilingues sont situées dans des établissements scolaires technologiques et professionnels, on observe les mêmes effets, se manifestant alors au travers de compétences professionnelles améliorées ; là encore, on le comprend bien : comment ne pas voir en effet, en hôtellerie par exemple, que le fait de travailler en français (ou une autre langue) comme deuxième langue d'apprentissage au-delà de la langue maternelle, aide à enrichir les

comportements interculturels, les approches méthodologiques, sans compter naturellement les bénéfices linguistiques ?

## La CCIP, comme vous le savez, travaille principalement sur toutes les questions touchant à la didactique du français sur objectifs spécifiques (FOS). Quelle relation peut-on établir selon vous entre le FOS et la didactique de la langue d'enseignement dans le cadre des sections bi/plurilingues ?

La didactique de la langue d'enseignement dans le cadre des sections bi/plurilingues est peu explorée ; d'une part parce que le public potentiel intéressé est assez réduit, mais aussi et surtout sans doute parce que l'objet à explorer n'est pas très facile à identifier.

Si l'on prend par exemple le cas d'une section bilingue à l'étranger où l'histoire est enseignée (partiellement) en français, une première idée qui peut spontanément venir à l'esprit pour aborder cette problématique est de s'essayer

à enseigner le « français de l'histoire », considéré alors comme une langue de spécialité...

mais y a-t-il un « français de l'histoire » ? Y a-t-il vraiment des langues de spécialité ?

Il existe certes un (petit) lexique particulier pour chaque spécialité disciplinaire, mais au-delà, il convient de bien comprendre qu'il existe surtout, pour chaque spécialité, des usages de la langue propres, des discours propres, agencés de manière particulière.

Le lexique n'est pas très difficile à acquérir ; ce qui l'est bien plus et qui est bien plus important, c'est évidemment d'acquérir la forme d'expression de cette discipline, les modes de raisonnement et de pensée qui

la caractérisent et la structurent.

De telle façon que la tâche essentielle pour le professeur de langue d'enseignement dans les sections bi/plurilingues est de travailler sur des textes et documents authentiques de la spécialité, des textes de vulgarisation ou tirés de manuels, afin d'en analyser les formes discursives spécifiques, les manières de problématiser, de schématiser, de résumer, etc. C'est en cela sans doute qu'on rejoint la didactique du FOS : il s'agit bien, pour le professeur de langue 2, de collecter et accumuler des données de la spécialité visée, de les analyser et d'en tirer des types d'exercices qui seront utiles pour entrer dans la logique de cette spécialité.

Il s'agit, en histoire comme en mathématique ou en biologie, de découvrir les formes langagières utilisées par la discipline, de travailler les types de discours, de repérer les champs sémantiques des mots ou expressions particulières.

Remarquons que le professeur de langue en section bilingue a la particularité (la chance ?) de pouvoir travailler en



binôme avec le professeur de spécialité ; ce dernier lui fournira par exemple des documents pertinents en relation avec le programme de la discipline, il pourra aussi l'aider à fabriquer des exercices adaptés pour entrer dans la logique langagière de cette spécialité.

Mais, comme le professeur de FOS, le professeur de langue de section bilingue travaille donc pour une part de son temps sur un corpus linguistique assez précis – en tous cas identifié – il doit fabriquer des activités appropriées, et il travaille avec un public qui a « besoin » de lui pour maîtriser l'outil langagier qui va lui permettre d'entrer dans la discipline visée. Admettons cependant que même si ce « besoin » existe, on n'est pas forcément tout à fait dans la logique de la « demande » comme ce peut être le cas en FOS ; n'oublions pas en effet que nous sommes en situation scolaire, où « l'offre » est globalement souvent plus forte que la « demande ».

**Les sections bi/plurilingues ont essentiellement connu leur essor dans des filières d'enseignement général, voire dans des établissements pilotes de « prestige ». Qu'en est-il des établissements techniques et professionnels dans le cadre de la nécessaire mobilité internationale des filières professionnelles ?**

Il est vrai qu'au départ de ce type de dispositif, qu'il s'agisse des sections internationales, des écoles européennes ou de nombreuses écoles privées bilingues, il s'agissait de favoriser les élites (ou prétendues telles) et ce phénomène perdure, à l'étranger comme en France : les filières bilingues sont largement dominantes dans l'enseignement général.

Notons tout de même qu'en France, dans le cadre du développement des sections européennes, un certain nombre de lycées professionnels ont mis en place des classes bilingues : on compte en France environ 150 établissements d'enseignement professionnel où les élèves (environ 8 000) travaillent partiellement en deux langues – ou plus – notamment dans l'hôtellerie, les professions du tourisme ou le secrétariat.

Il va de soi que, dans le cadre de la mobilité professionnelle, ces sections sont à encourager, mais il reste beaucoup à faire ; et pourtant, dans le cadre des programmes européens – notamment Leonardo –, de nombreuses possibilités de stage hors de France sont possibles pendant la scolarité (on trouvera sur les sites des rectorats les références des établissements qui hébergent de telles sections).

Les obstacles qui empêchent le développement de ce dispositif en milieu professionnel sont bien sûr essentiellement de type sociologique (les élèves de ces classes sont parmi les plus défavorisés) mais aussi de type institutionnel (les moyens des établissements sont le plus

souvent insuffisants en matière de ressources financières et humaines pour encadrer de telles sections).

Les améliorations de cette situation passent souvent par les volontés des régions, des départements, d'organisations parapubliques et professionnelles, d'associations (comme par exemple l'OFAJ pour les relations franco-allemandes). Il est vraiment dommage que ces sections en milieu professionnel ne soient pas plus choyées et considérées, car c'est là sans doute, comme nous l'évoquions précédemment (notamment dans les métiers de l'hôtellerie, du tourisme, des transports...), que ce dispositif est le plus attractif et que l'amélioration des compétences est la plus spectaculaire. ■

## BIOGRAPHIE

Jean Duverger a été Professeur de biologie avant de devenir Inspecteur à l'étranger responsable de la formation des enseignants des écoles françaises.

Détaché ensuite au Ministère des affaires étrangères à Paris, il a été en charge de la diffusion du français au travers des écoles bilingues dans le monde ayant le français comme deuxième langue d'enseignement ; il est actuellement président de l'Association pour le Développement de l'enseignement bi/plurilingue (ADEB).

Site (actuellement en cours de construction)  
<http://www.adeb.asso.fr>

Patricia Kohler-Bally, ←

Lectrice/collaboratrice scientifique  
Faculté des lettres/  
Faculté de droit  
CERLE,  
Université de Fribourg, Suisse

# Mise en place de la formation « *bilingue plus* » à l'université de Fribourg, analyse des premiers résultats et perspectives



La politique de l'université de Fribourg en Suisse offre la possibilité d'effectuer des études bilingues et d'obtenir un Bachelor et un Master bilingues français/allemand en faculté de droit. Outre ces voies d'études bilingues bien rôdées, l'université propose depuis octobre 2004 une formation diplômante supplémentaire, destinée aux étudiant(e)s de 1<sup>ère</sup> année de droit ayant choisi ces voies d'études. Cette toute nouvelle formation « *bilingue plus* » s'inscrit dans la mise en place d'une politique de formation renforcée dans la deuxième langue d'études, étroitement liée à la culture correspondante. Après un bref rappel du contexte linguistique helvétique, notre étude se propose de présenter cette nouvelle filière dans sa phase de mise en place avec ses objectifs, en nous attachant au profil non seulement des étudiants inscrits, mais aussi de leur parcours de formation. La question à laquelle nous tenterons de répondre concerne le public-type intéressé par le choix de cette toute nouvelle offre en milieu universitaire et la diversification des offres plurilingues spécialisées. Quelques exemples de nouveaux scénarii didactiques montreront l'interaction entre langue de spécialité et culture et ses limites. Outre les aspects didactiques, il sera intéressant de présenter les stratégies étudiantes

face aux logiques institutionnelles. Enfin, l'exemple de cette nouvelle formation « *bilingue plus* » nous permet-il de dire qu'une politique de formation au plurilinguisme et à l'interculturalité peut modifier les comportements de l'étudiant dans sa prise de conscience d'une citoyenneté élargie à l'Europe ?

## BASES LÉGALES DU CONTEXTE LINGUISTIQUE EN SUISSE

Rappelons tout d'abord que « la Suisse est quadrilingue, mais les Suisses ne le ne sont pas » car la situation linguistique complexe se dessine surtout comme une cohabitation des langues dans un pays constitué de quatre régions linguistiques. Plus de 70% de sa population est germanophone tandis qu'un peu plus de 20% est francophone. Fribourg, riche par son héritage historique et sise à la frontière entre ces deux grandes régions linguistiques, est un canton bilingue où l'on applique le principe de territorialité : ce canton est francophone puisque la

langue majoritairement parlée y est le français. Ce principe a été récemment inscrit dans la constitution cantonale. Ses défenseurs y ont vu une protection contre la « germanisation rampante » du canton face à son voisin, le grand frère germanophone. Cette situation tendue s'est quelque peu dissipée grâce à l'inscription des langues officielles dans la constitution suisse de 2000, suivie de la constitution cantonale en 2003.

## LES BILINGUISMES DE L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

La promotion du bilinguisme du milieu universitaire fribourgeois s'inscrit dans le cadre d'une volonté politique fédérale de relance de la cohésion sociale du pays grâce à un vaste programme d'éducation à la culture et à la langue de l'autre.

L'université de Fribourg en profitera pour renforcer sa longue tradition d'enseignement bilingue qui

se décline sous les trois formes suivantes : un bilinguisme parallèle, c'est-à-dire que les filières sont offertes

“ L'université de Fribourg en profitera pour renforcer sa longue tradition d'enseignement bilingue ”

d'un point de vue budgétaire ; et enfin, un bilinguisme intégré quand l'enseignement est donné en fonction de la langue maternelle de l'enseignant ou de son auditoire. Ces types de bilinguisme sont encore renforcés en faculté de droit et de sciences économiques par une offre de cours d'anglais, d'allemand ou de français spécialisés intégrés aux programmes facultaires ; ces cours constituent des cours à option obligatoires dans le cursus des sciences économiques, mais facultatifs en faculté de droit. À cette offre déjà très diversifiée, est venue s'ajouter en octobre 2004 une toute nouvelle formation diplômante intitulée « *bilingue plus* ». Pourquoi *plus* ?

## PRÉSENTATION DE LA FORMATION « BILINGUE PLUS »

La formation « *bilingue plus* » s'adresse à un public choisi qui se destine aux voies d'études bilingues de la faculté de droit en accomplissant soit 40% du cursus Bachelor dans l'autre langue, soit une année complète de ce même cursus dans l'autre langue. Outre cette exigence, le niveau requis dans l'autre langue à l'entrée correspond au niveau B2 du Cadre européen commun de références<sup>1</sup>. Cette formation supplémentaire représente un surcroît de travail avec 6 heures de cours et 4 heures de travail personnel. Les deux modules suivants la composent : une formation en langue et communication interculturelle renforcée à des fins professionnelles, et une introduction à

la culture correspondante. Elle s'organise comme ci-après.

Composée de deux volets, cette formation donne lieu à deux diplômes indépendants mais parallèles aux Bachelor et Master, « *bilingue plus I* » et « *bilingue plus II* » qui garantissent l'acquisition des compétences professionnelles à l'écrit et à l'oral dans l'autre langue – le français ou l'allemand – pour le/la futur(e) juriste qui sort de l'université avec un double bagage, un Bachelor bilingue en droit et le diplôme « *bilingue plus I* », ou un ou deux ans plus tard, avec le Master bilingue en droit et le diplôme « *bilingue plus II* ».

En plus du cursus bilingue de droit, l'étudiant suit donc 2 modules spécifiques au programme « *bilingue plus* », soit un premier module de 4 heures hebdomadaires de langue à des fins de communication interculturelle, et un deuxième module de 2 heures hebdomadaires d'introduction à la culture de cette deuxième langue afin d'être sensibilisé à l'histoire, la société, l'économie et la politique des milieux germanophone et francophone. Ce vaste programme de construction d'un savoir-faire plurilingue et interculturel s'inscrit dans la politique d'éducation à la citoyenneté et à la paix par le bilinguisme et l'immersion à Fribourg et dans son université, située à la frontière des langues et des cultures. L'étudiant « *bilingue plus* » doit fournir un travail personnel important qui créera assez vite un nouveau critère de sélection, à savoir l'endurance, doublée de perspicacité.

En plus de la voie d'études bilingues et de ce supplément de 10 heures hebdomadaires de travail et de cours consacrés au programme « *bilingue plus* », l'étudiant est soumis à une forte sélection à l'entrée : en outre le niveau minimal requis (B2), un entretien entre le candidat et l'enseignant doit permettre de détecter le profil de l'étudiant qui se définit avant tout comme personne active orientée vers un avenir professionnel dans une société qu'il entend coconstruire. Cette formation facultative est donc ouverte à des étudiants possédant un réel intérêt au lien social et à la médiation entre l'individu et la société. Cette formation a un coût – 500 CHF, soit 350 € par semestre –, somme que l'étudiant est prêt à investir pour l'obtention du diplôme « *bilingue plus* », en plus du Bachelor bilingue de droit. On pourrait penser que l'augmentation des frais pour l'étudiant constitue une mesure anti-sociale qui remet en cause le statut de l'université comme institution publique et l'accès universel à l'université plurilingue. Avant d'apporter des réponses à ces questions, examinons les chiffres de la première promotion de la formation depuis l'inscription en octobre 2004 jusqu'à la fin de l'année.

## LA PROMOTION 2004-2005 : STATISTIQUES ET ANALYSE

Ces statistiques sont conformes au paysage linguistique de la Suisse comme à celui de l'université de Fribourg : la demande du côté

1 <sup>er</sup> cycle				2 <sup>e</sup> cycle		
1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	BACHELOR en droit, mention « études bilingues »	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>e</sup> année	MASTER en droit, mention « études bilingues »

À ce cursus, s'ajoute la deuxième formation diplômante suivante :

1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	DIPLÔME I « <i>Bilingue plus I</i> »	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>e</sup> année	DIPLÔME II « <i>Bilingue plus II</i> »
------------------------	----------------------	----------------------	--------------------------------------	------------------------	----------------------	--

1- CECR, Conseil de l'Europe, <http://culture2.coe.int/portfolio/documents/cadrecommun.pdf>



des germanophones est deux fois plus importante que du côté francophone. Les inscriptions en première année de la formation « *bilingue plus* » se sont déroulées en deux phases et les statistiques à la rentrée étaient les suivantes :

75 étudiants inscrits dans la voie d'études bilingues de la faculté de droit ont annoncé leur intérêt pour ce programme,

soit 29 francophones pour le programme en allemand, et 46 germanophones pour le programme en français. Les classes seraient composées de petits groupes stabilisés à 15-17 étudiants. Malgré une sélection assez forte, le programme en français a dû être dédoublé pour correspondre aux exigences du projet avec l'effectif suivant : 17 étudiants francophones ont été sélectionnés pour le programme « *bilingue plus* » en allemand, contre 37 germanophones répartis en deux groupes pour le programme en français.

La sélection est extrêmement forte dès l'entrée selon des critères de performance linguistique. En effet, diver-

ses activités langagières permettent de tester les quatre compétences linguistiques. À ces critères de performance, s'ajoutent des critères de sélection d'un profil-type d'étudiant qui doit se dégager durant l'entretien oral de 30

minutes.

Cette sélection rigoureuse à l'entrée n'est encore pas la garantie de la réussite dans cette première année du cursus

universitaire puisque l'étudiant doit aussi faire ses preuves dans ses études de droit où il accomplit généralement 40% des cours dans l'autre langue ; si les examens de droit vont sanctionner le passage en 2<sup>e</sup> année, il lui faut aussi réussir les épreuves de l'examen « *bilingue plus I* » pour continuer le programme qui lui donnera accès au diplôme « *bilingue plus I* » au bout de trois ans, indépendamment du Bachelor, mention « études bilingues ». Les statistiques montrent que le succès à l'examen « *bilingue plus* » de fin de 1<sup>ère</sup> année n'est pas garanti par la seule participation au programme puisque la moitié des francophones réussissent contre

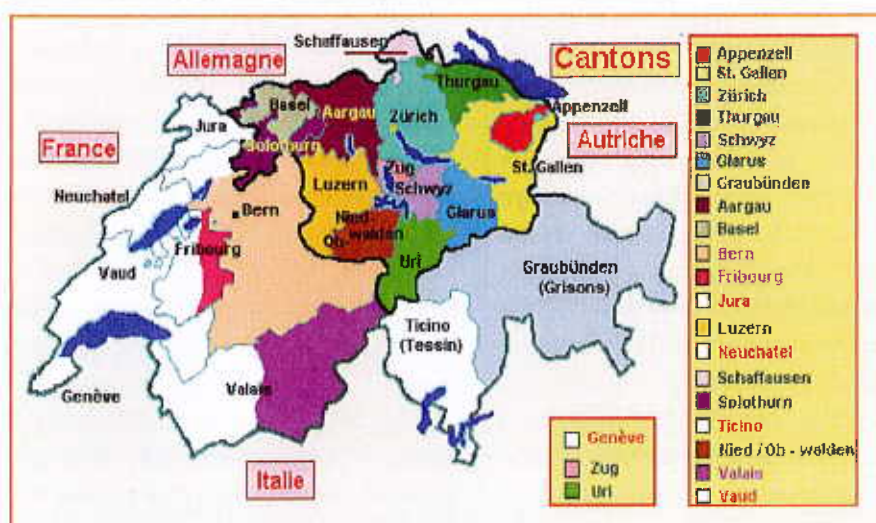
2/3 des germanophones. Les causes d'échec sont en général l'important surcroît de travail, les difficultés rencontrées dans l'organisation du travail universitaire, une instabilité de l'étudiant fragilisé par un contexte d'études encore inconnu et par une incertitude quant à l'avenir professionnel. Ces éléments se répercutent sur les stratégies d'enseignement souvent doublées de coaching, où l'enseignant choisit certaines activités à des moments bien repérables de l'année pour consolider des « savoir-être » bilingues.

Nos statistiques révèlent aussi que les étudiants de la formation ont acquis la seconde langue par le parcours d'apprentissage scolaire traditionnel, mais surtout par des stratégies familiales acquises au plurilinguisme. Ils sont nombreux à avoir profité de séjours d'un an en pays anglophone à 17 ans, puis à avoir « rentabilisé » les vacances en partant travailler dans un pays de leur deuxième langue actuelle d'études. Sans oublier les étudiants issus de couples mixtes. L'identité linguistique souvent plurielle de l'étudiant « *bilingue plus* » est rendue visible par le portfolio européen des langues qui accompagne la formation « *bilingue plus* ».

Sans entrer dans les détails, l'origine régionale de la promotion 04-05 suit un axe géographique proche de celui des transports ferroviaires avec le train direct Zürich-Genève, parcourant la Suisse du Nord-Est au Sud-Ouest, du lac de Constance au lac Léman-lac de Genève. L'influence de l'infrastructure ferroviaire n'est pas négligeable sur les dispositifs éducatifs : Fribourg, à mi-parcours, constitue la plaque tournante des langues en Suisse, voire au-delà dans une perspective régionaliste du monde universitaire. Interrogeons-nous maintenant sur les motivations de ces étudiants venant des quatre coins du monde helvétique.

« La sélection est extrêmement forte dès l'entrée selon des critères de performance linguistique »

### D'où viennent alors les étudiants participant au programme « *bilingue plus* » ?



Provenance cantonale des étudiants *bilingue plus*  
(sources Internet: [http://www.lexilogos.com/suisse\\_langues.htm](http://www.lexilogos.com/suisse_langues.htm))

## MOTIVATIONS ÉTUDIANTES ET LOGIQUES INSTITUTIONNELLES

La situation géographique de l'université, sise à la frontière des langues en Suisse, permet à l'étudiant, francophone comme germanophone, de cumuler trois atouts importants pour la construction d'un cursus plurilingue : l'immersion en canton bilingue avec la découverte de l'autre Suisse, le double diplôme universitaire bilingue et le caractère de « sécurisation linguistique » d'une université aux offres bilingues diversifiées. Enfin, le caractère pragmatique d'un programme de développement de compétences professionnelles en milieu universitaire semble correspondre aux attentes étudiantes : plus les formations sont liées à la communication professionnelle spécialisée, plus on est proche du marché de l'emploi. Ce type de programme semblerait même faire revenir sur les bancs des amphis une population masculine à la recherche de formations et de diplômes proches du marché.

On vient aussi à Fribourg pour connaître l'autre culture, mais « faire bilingue » et « faire *bilingue plus* » à Fribourg a une double signification : on est étudiant en droit et l'acquisition de compétences professionnelles dans l'autre langue semble représenter une double garantie sur la valeur et la qualité des études, comme sur celle des diplômes obtenus. Cette recherche de cursus de qualité se conjugue avec plurilinguisme et spécialisation. Le fait d'une sélection sévère, d'un examen difficile, d'un engagement en termes de temps, de travail et de contribution financière, tous ces éléments participent à la motivation étudiante, à la recherche d'études de qualité.

Paradoxalement, les étudiants qui travaillent pour financer leurs études, se montrent les plus combattifs et résistants au travail. Au-delà des stratégies de survie sociale ou de recherche de l'excellence – voire de

l'appartenance à une pseudo-élite –, l'ambition née de la peur du chômage et de la globalisation caractérise le public « *bilingue plus* », conscient des nouvelles exigences du marché de l'emploi : interdisciplinarité et plurilinguisme. On assiste à une forme de revendication très affichée de la part de l'étudiant choisissant l'université qui rend visible la qualité novatrice de sa politique de formation, à travers des programmes exigeants et diversifiés où chacun va trouver sa spécificité.

Si le projet de vie professionnelle est un axe fort de la motivation étudiante, le rêve d'une carrière helvétique puis internationale s'exprime très

« Si le projet de vie professionnelle est un axe fort de la motivation étudiante, le rêve d'une carrière helvétique puis internationale s'exprime très ouvertement »

ouvertement. Fribourg représente un centre porteur de l'Histoire en mouvement dans la représentation historique du pays : à l'unanimité, les étudiants de la formation « *bilingue plus* », déclarent par exemple que le trop célèbre Röstigraben – image simplificatrice du prétendu fossé culturel entre romands et suisses-allemands mangeurs de Röstli – est une invention de l'esprit : la perspective de l'étudiant moderne fait voler en éclats cette représentation erronée d'un monde définitivement révolu. Dépassant ainsi tout type de ressentiment et désireux de participer à la construction d'un monde en mutation, l'étudiant « *bilingue plus* »

déplace spontanément les frontières et il se sent investi d'une mission d'excellence pour « faire la Suisse » en Suisse, vers l'Europe, mission qu'il espère remplir par et pour le développement des compétences plurilingues et interculturelles dans son domaine d'études. On peut facilement s'imaginer que cette révolution des exigences étudiantes va inévitablement provoquer l'éclatement des modèles traditionnels d'enseignement des langues en milieu universitaire pour faire naître de nouveaux et formidables scénarii didactiques. Les étudiants sont par exemple heureux de pouvoir élever le débat dans sa dimension supranationale grâce au programme d'études historiques et culturelles de « *bilingue plus* », dans une ville et une université ancrées dans l'Histoire.

Et ce discours étudiant trouve tout naturellement son écho dans les logiques institutionnelles à travers la recherche de qualité et la création de cursus ouverts à un public volontaire en faveur du bilinguisme et de l'interdisciplinarité. De plus, il s'agit pour l'institution de trouver sa dimension spécifique qui n'appartiendra qu'à elle. Cela ne signifie pas que la vocation de formation universitaire ouverte au plus grand nombre disparaît, mais l'offre se diversifie en répondant ainsi à la multiplicité des demandes liées au plurilinguisme et à l'interculturalité à travers des programmes spécifiques. Il n'en reste pas moins que de tels projets ont leur coût financier immédiat dont la rentabilité s'inscrit nécessairement dans la durée.

L'institution a donc donné naissance à une nouvelle vision d'une culture universitaire ouverte à une diversification des programmes, traversant toutes les disciplines par le plurilinguisme et l'interculturalité, les deux nouveaux axes forts dans l'enseignement des langues et de la communication interculturelle.

## COMPOSITION ET CONTENU DE LA FORMATION

La formation « bilingue plus I » comprend les deux modules suivants : module I « langue et communication interculturelle » de 4 heures hebdomadaires et module II « études culturelles » de 2 heures hebdomadaires. Viennent s'ajouter 4 heures de travail personnel pour l'ensemble du programme. Et cela pendant trois ans jusqu'à l'obtention du diplôme « *bilingue plus I* ». Le module II « études culturelles » est suivi par l'ensemble des étudiants des deux groupes linguistiques et constitue une plate-forme bilingue d'échange sur la culture de l'autre. Ces ateliers font souvent l'objet d'une préparation dans le module « langue et communication interculturelle » qui organise également une fois par mois une séance collective où germanophones et francophones accomplissent ensemble toute une série de tâches permettant le développement des stratégies collaboratives et socioculturelles. Ces scénarii didactiques nécessitent une étroite collaboration entre les enseignants du volet linguistique qui choisissent un axe thématique commun. Ainsi, le premier semestre en « langue et communication interculturelle » (module I) a été consacré au système politique en Suisse, aux médias ou encore aux textes d'auteurs suisses en rapport avec le domaine spécialisé, ce qui a donné lieu à une série de travaux et de présentations, suivis d'un cycle de conférences et de rencontres rattachées au module II :

### MODULE 1- semestre 1 - POLITIQUE ET CULTURE EN SUISSE

1. Le système politique de la Suisse : l'actualité des votations en Suisse
2. Textes littéraires d'auteurs suisses ou autres en rapport avec le domaine spécialisé et exposés // *études culturelles*
3. Les médias (Presse) en Suisse // *études culturelles*
4. Procédure pénale et médiation pénale : études des pièces au dossier, lexique spécialisé
5. Comportements des groupes linguistiques en Suisse // *études culturelles*

La collaboration de l'ensemble de l'équipe d'enseignants permet la coordination d'un programme où contenu culturel et objectifs linguistiques s'harmonisent afin de développer des compétences de communication interculturelles à des fins professionnelles. Les compétences ciblées à travers ce programme « *bilingue plus* » sont d'ordre individuel aussi bien que social ou linguistique :



Avant d'établir leur programme de cours en termes de contenu et d'objectifs, les deux lecteurs de langue et concepteurs de l'ensemble de la formation linguistique – Lukas Wertenschlag et Patricia Kohler-Bally – ont procédé à une étude de marché auprès des administrations fédérales et cantonales, et aussi des entreprises afin de connaître leurs besoins en personnel bilingue.

Quels types de compétences étaient demandés aux cadres bilingues et quels étaient leurs besoins ?

Les résultats de notre étude de marché

Voici les principales phases du projet conçu pour un module d'environ 16 heures de cours, soit un mois en 1<sup>ère</sup> année :

Phases des travaux	Objectifs linguistiques et interculturels
Étude de deux bordereaux de pièces : procédure pénale des mineurs et médiation juridique	Analyse des pièces de bordereau (stratégies de lecture, lexique spécialisé, ateliers)
Atelier d'écriture et de simulation orale	- Production écrite : travaux sur les registres de langue et les appellatifs, méthodologie de la synthèse de documents - Production orale : simulation de situations professionnelles bilingues et développement des stratégies collaboratives
Rencontre avec les institutions	- Préparation de la visite du tribunal pénal de mineurs et du bureau de médiation pénale des mineurs : enquête sur la profession de juge, greffier, assistant social, médiateur. - Réinvestissement des informations : séquences filmées, travail sur l'image de soi et des autres, le verbal/non-verbal, le gestuel
De la médiation pénale à la médiation interculturelle	- Apports de la médiation juridique - Stratégies de médiation socioculturelle entre les différents acteurs des dossiers /gestion de l'émotion - Communication professionnelle bilingue et interculturelité

Ce modèle montre la nécessité de contextualiser les supports de cours, en collaboration avec les professionnels du droit, mais aussi en collaboration à l'intérieur de l'équipe des enseignants de langue et de culture grâce au plan d'études sur trois ans qui permet aussi d'établir un programme cohérent en termes de progression. Tous les aspects de la langue et de la culture sont étudiés à travers un enseignement-passerelle entre le milieu universitaire et le monde extérieur. Cette ouverture provoque un éclatement des méthodes traditionnelles d'enseignement et l'étudiant participe assez vite à la coconstruction du scénario en mobilisant toutes ses compétences langagières pour la réalisation du projet en prise avec la réalité de terrain. Mais la préparation des matériaux de cours est loin d'être évidente : si beaucoup d'ouvrages existent concernant le discours sur la didactique du français sur objectifs spécifiques, les descriptions d'expérience ou de mise en place de dispositifs de terrain avec du matériel innovant restent une denrée rare. Il semble malheureusement bien plus facile de « parler sur » que de faire. D'autre part, aucun manuel n'existe pour le moment bien que la démarche didactique

« Ce modèle montre la nécessité de contextualiser les supports de cours, en collaboration avec les professionnels du droit, mais aussi en collaboration à l'intérieur de l'équipe des enseignants de langue et de culture »

soit pourtant parfaitement transférable à d'autres terrains d'apprentissage de la langue spécialisée. Mais ce défi formidable reste bien l'aspect le plus fascinant pour l'enseignant(e), à

la recherche de nouveaux supports didactiques ; ce nouvel espace d'innovations didactiques constitue tout au long de la formation une vraie prise de risques face à l'avidité d'un jeune public

constitué de « clients » exigeants et pressés de réussir, à la recherche des produits actualisés de qualité qui leur garantissent à la fois accès et succès dans le monde professionnel, voire politique, d'aujourd'hui.

## CONCLUSION

En conclusion, nous pouvons dire que le grand défi de cette nouvelle formation « *bilingue plus* » réside dans le fait d'avoir intégré la complexité des nouvelles attentes en termes de formations universitaires, qui doivent aujourd'hui pouvoir combiner savoirs et savoir-faire spécialisés, par l'interdisciplinarité, l'interculturalité et le plurilinguisme. Cette vision d'avenir n'en est plus une puisqu'elle a enfin pris corps dans la mise en place d'un projet-pilote

en voie d'être systématisé et élargi à d'autres facultés. Les systèmes de formation sont donc confrontés à une difficile recatégorisation des savoirs décloisonnés, résolument tournés vers l'avenir et le monde. Mais au-delà de la marchandisation du savoir, l'université semblerait renouer avec une offre de plus en plus diversifiée du plurilinguisme où chacun trouve son programme à son niveau en termes de contenu et d'exigence. Le bémol est bien entendu le coût financier de tels projets. Mais la volonté politique semble maintenant passer à l'action et reconnaître la didactique des langues comme un champ de recherche légitimé par la création de nouveaux cursus. L'intégration des langues spécialisées et de la communication interculturelle en milieu universitaire est alors bien le signal d'une culture de l'innovation qui intègre savoir et savoir-faire au nom de la construction de l'Europe des langues.

Le plurilinguisme et l'interdisciplinarité se présentent donc comme les nouvelles cartes gagnantes de la politique linguistique de l'université fribourgeoise. Grâce à des outils didactiques renouvelés par l'apport de la sociologie ou encore de l'histoire anthropologique, l'apprentissage au plurilinguisme et à la diversité culturelle se présente bel et bien comme un espace d'apprentissage aux valeurs communes où se dépassent les identités singulières d'étudiants dont le projet de vie correspond aussi à un programme de société. ■



Sandrine ESCOFFIER ←

Maître de conférences/  
enseignante  
à l'Alliance française de  
Grenoble

# Didactique du FOS et Filières bilingues

L'augmentation du nombre d'établissements et de filières bilingues entraîne le développement de pratiques pédagogiques innovantes avec comme conséquence une place d'importance accordée à la réflexion sur la langue de spécialité comme langue d'enseignement. Parmi les différentes situations d'enseignement bilingue, nous faisons ici exclusivement référence aux situations d'enseignement dans lesquelles les apprenants n'ont pas le français pour langue maternelle, que ce soit en France ou à l'étranger avec des enseignants issus du système de formation français. Ces apprenants de filières bilingues suivent des cours dispensés en français qui ne concernent plus seulement, comme c'était le cas autrefois, des matières « littéraires ». L'enseignement bilingue s'étend aujourd'hui également aux disciplines non linguistiques (DNL) poussant à développer une conception globale de l'acquisition de la L1, de la L2 et de la discipline (L. Gajo, C. Serra, 2000). Ces filières bilingues présentes dans plus de 300 établissements à travers le monde se situent notamment au Proche, au Moyen et en Extrême-Orient, ou encore en Europe centrale et orientale. Elles associent la langue maternelle ou officielle du pays avec le français. On s'aperçoit donc très vite qu'il s'agit d'une mosaïque linguistique.

D'un point de vue didactique,

le changement d'objet étudié par le biais du bilinguisme en DNL opère un déplacement fondamental d'une langue dite littéraire à une langue de spécialité avec des enjeux différents mais tout aussi importants. Sur le continuum des usages de la langue, on passe du postulat d'apprendre « comment parler en » français au niveau du FLE, à celui d'apprendre « comment parler de » mathématiques ou physique en français pour le FOS, à « comment apprendre les mathématiques en parlant français

répondre à cette question, nous devons tout d'abord apporter quelques précisions sur les rôles et les formations de chacun de ces enseignants qui sont tous d'une façon ou d'une autre connectés au FLE.

## FLE, FOS ET ENSEIGNEMENT BILINGUE DE DISCIPLINES NON LINGUISTIQUES

Un enseignant de FOS est, d'une façon générale, formé tout d'abord et principalement en FLE et en disciplines linguistiques et il n'est pas rare dans la pratique qu'il soit demandé à un enseignant de FLE de faire des cours de FOS tant ces deux disciplines sont apparemment proches l'une de l'autre. Cependant, en cours de FLE, l'enseignement porte principalement sur un code linguistique, culturel et interactionnel. L'enseignant donne à l'apprenant une connaissance générale utilisable dans différents contextes en dehors de la classe de langue. Par contre, en FOS, l'enseignant doit transmettre ce code linguistique : s'exprimer, comprendre, produire des énoncés grammaticalement corrects, mais il doit aussi transmettre un contenu scientifique exact dont la langue est le vecteur. Il y a là double contrainte du code de la langue et de la discipline.



Une mosaïque linguistique

et une autre langue ». Le FOS qui nous intéresse tout spécialement ici comprend donc un double niveau qui le rend très spécifique et le situe à la croisée du cours de FLE et du cours bilingue de discipline non linguistique. On s'interroge donc sur le rôle qu'un enseignant de FOS pourrait avoir dans le cadre d'un enseignement bilingue, notamment concernant un travail en équipe avec l'enseignant de DNL. Pour

Un enseignant de FOS peut difficilement, sous prétexte de prégnance du code, donner des énoncés linguistiquement exacts et scientifiquement erronés, dans la mesure où il ne doit pas seulement transmettre des connaissances linguistiques mais qu'il a également à charge de transmettre des concepts. En conséquence, l'enseignant de FOS doit être doté d'une double expertise : linguistique et scientifique. Beaucoup d'enseignants seraient-ils capables, sans être investis d'une surcharge de travail, d'expliquer qu'au cours d'une réaction chimique, lorsque les atomes présents dans le réactif se réarrangent et se retrouvent en même nombre dans les produits, on dit qu'ils se conservent ?

Dans la pratique, il est rare que l'enseignant soit à expertise égale dans les deux

compétences requises. On note qu'il est parfois difficile à l'enseignant de FLE de prendre les cours

de FOS en charge. En effet, s'il est formé à la transmission de la compétence linguistique qu'il peut à la limite étendre jusqu'au jargon d'une niche scientifique, il n'est peut-être pas en mesure d'expliquer les concepts en relation avec ce jargon, ni les codes interactionnels en vigueur. Ce n'est pas parce que l'on est expert en langue française que l'on maîtrise le code de ce type d'interactions. En se basant sur l'exemple précédent, on touche à la polysémie des vocables comme « conserve », « réaction », « produit ». L'enseignant comprendra-t-il assez le sujet pour les expliquer dans le contexte précis de la chimie ? D'autre part, sera-t-il en mesure de manipuler cet énoncé ? S'agit-il de « la » réaction ou « d'une » réaction ? Nous pouvons appuyer ces réserves en citant le cas d'un Centre de langues en France dans laquelle tous les enseignants ont refusé la proposition de la responsable

pédagogique de donner des cours de FOS à des élèves ingénieurs, tant ils ne se sentaient pas capables de les assurer. En outre, si un enseignant de français ne peut transmettre que le vocabulaire scientifique, cette démarche est principalement valable pour des apprenants déjà formés dans la matière scientifique en question et qui n'ont besoin que d'une traduction, c'est-à-dire d'opérer un calque lexical d'une langue vers une autre sans préoccupation des concepts sous-jacents.

Quant à l'enseignant bilingue de matières non linguistiques, il s'agit pour lui de transmettre la matière directement en langue française tout en maîtrisant un code supplémentaire auquel il pourra également avoir recours. Dans ce cas, la compétence linguistique et la mise en place du jargon adéquat

s'ajoutent et se construisent en parallèle à la découverte et la compréhension des concepts rattachés à cette

formulation linguistique. Or, comme le précisent L. Gajo et C. Serra (idem), l'enseignement bilingue des disciplines demande que des compétences de haut niveau s'exercent en L1 et en L2 afin que les élèves puissent accomplir efficacement le travail disciplinaire qui leur est demandé et ce à partir de documents complexes. L'enseignant bilingue doit donc pour sa part maîtriser la matière qu'il enseigne ainsi que deux codes linguistiques. Il doit être celui qui a la connaissance chimique pour comprendre la conservation des atomes, celui qui a la compétence linguistique pour comprendre les différences subtiles entre « la réaction », « une réaction », « leur réaction » et il doit transmettre ces différents aspects. Nous voyons donc que du FLE au FOS et à l'enseignement bilingue de DNL, il y a trois démarches tout à fait différentes et il serait bon de se tourner à présent vers la formation



des enseignants de français et des enseignants bilingues de DNL afin de savoir si elle leur donne les outils pour travailler en collaboration afin que les compétences des uns puissent se mettre au service des autres.

## LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DANS LE SYSTÈME FRANÇAIS

Dans un récent rapport Eurydice sur l'enseignement d'une matière intégrée à une langue étrangère (EMILE) en Europe, il est posé dès l'introduction que la pénurie ainsi que le manque de formation des enseignants est un obstacle majeur à la mise en place de ce type d'enseignement. En effet, une discipline non linguistique enseignée par un enseignant bilingue demande réellement à celui-ci une compétence scientifique et linguistique. Or, si l'on se réfère à la grande majorité des cursus proposés en France en particulier, cela représente un grand écart curriculaire susceptible d'être difficile à réaliser car, tôt dans leurs études, les élèves s'orientent dans une filière à dominante scientifique ou littéraire.

Si, pour apporter une solution à cette carence, on considère que le travail en équipe entre l'enseignant bilingue de la discipline non linguistique et l'enseignant de français peut être une solution, on se heurte là encore à la problématique des écarts curriculaires.

En effet, l'enseignant de français a lui aussi subi cette dichotomie de formation. Même si l'enseignement se fait en français, l'enseignant de français n'est pas toujours capable d'apporter de l'aide dans une matière, ou au moins dans sa verbalisation, s'il ne la connaît pas ou peu. Rappelons qu'à l'heure actuelle, pour être admis de plein droit en cursus FLE, il faut être en licence de lettres ou de langue. Pour les étudiants d'autres disciplines, l'admission est soumise à l'approbation de leur dossier. Se pose alors également la question de la diffusion de l'information concernant l'opportunité de s'inscrire en mention FLE lorsque l'on étudie la chimie ou le droit.

La difficulté de la coopération spontanée entre un enseignant bilingue de DNL et un enseignant de français (qu'il s'agisse de FLE ou FOS) est qu'elle n'est fiable que pour des problèmes scientifiques de base. Rapidement, une inadéquation des savoirs risque d'apparaître. Une telle coopération peut néanmoins être très efficace à des niveaux d'enseignement généraux, c'est-à-dire lorsque les écarts curriculaires n'ont pas encore été effectués et que, selon toute probabilité, l'enseignant de français a abordé les notions scientifiques en question au cours de sa scolarité et que pour l'enseignant de DNL, il s'agit de concepts explicables avec une langue relativement accessible. Dans ce cas, le travail en équipe entre les enseignants est tout à fait souhaitable et représente une réponse adaptée aux difficultés de l'enseignement bilingue de DNL.

En revanche, lorsque cet enseignement se déroule à des niveaux supérieurs, c'est-à-dire lorsque les écarts curriculaires se creusent entre les filières scientifiques et littéraires et qu'une spécialisation est de plus en plus nécessaire, le travail en équipe entre des enseignants non spécialement formés à ces situations se complexifie. Si au lycée les étudiants littéraires ont

encore quelques heures de sciences, et les scientifiques encore des langues, l'écart continue tout de même à se creuser en termes de connaissances et de maîtrise des concepts de chacune des disciplines. Cet écart deviendra de plus en plus difficile ne serait-ce qu'à stabiliser puisque plus les étudiants avancent dans leur cursus, plus ils se spécialisent. On pense notamment aux étudiants qui se destinent à devenir enseignants et qui suivent des cursus universitaires traditionnels n'encourageant, voire ne permettant pas, la réduction des écarts curriculaires. Et il n'est pas facile pour un futur enseignant de français de rester familier avec des concepts scientifiques tant le degré de spécialisation qui lui est demandé laisse peu de place à une diversification de sa formation vers un maintien ou un approfondissement de ses connaissances de DNL.

Dans l'état actuel des formations proposées aux futurs enseignants formés dans le système français, il semblerait que l'on aboutisse à la cohabitation de deux mondes presque hermétiques, l'enseignant de français ayant probablement peu d'opportunités

### Concernant l'enseignant de FOS, nous voulons insister sur la reconnaissance de la formation en tant que spécialisation interne au FLE

ne serait-ce que d'entendre parler des notions évoquées du côté scientifique du curriculum. Quant au futur enseignant de DNL, s'il a continué ses études de langue en parallèle, l'accent a-t-il été mis sur l'aspect pragmatique de la langue et sur les moyens de transmission en langue ? Comment former des enseignants bilingues qui maîtrisent à la fois les DNL et les langues de transmission à des niveaux performants, et comment former des enseignants de français à certaines DNL pour qu'ils puissent aider leurs collègues ? Comment contourner le problème qui,

pour l'enseignant de français, consiste en une connaissance de concepts alors que, pour l'enseignant bilingue de DNL, ce serait la formulation en français en vue d'une compréhension des concepts de la matière enseignée ? Il s'agit de trouver ou de créer des passerelles entre ces savoirs, d'opérer un décloisonnement dans la formation des enseignants et pour cela nous allons à présent voir quelles propositions nous pouvons faire.

## QUELQUES PROPOSITIONS EN VUE D'AMÉLIORER LA COOPÉRATION DES ENSEIGNANTS

Les pistes présentées constituent des propositions vers lesquelles il serait possible de s'orienter pour faciliter le travail des enseignants et leur rendre plus facile une activité en coopération. Les propositions de réflexion se situent à deux niveaux : la didactique et la formation des enseignants.

### • Sur un plan didactique

Il faut que la recherche accentue l'effort fait en matière d'étude et d'analyse des pratiques de classes en FOS et en situations d'enseignement bilingues en termes d'analyse de discours (F. Mourlhon-Dallies, 2006), analyse des besoins, étude des pratiques émergentes. Ainsi les didacticiens comprendront mieux les pratiques du FOS et des enseignements bilingues, les enjeux de chaque matière et les spécificités requises. Ils pourront doter les formateurs d'outils conceptuels utilisables tant pour la formation des futurs enseignants que pour aider ceux qui sont déjà en poste dans leur pratique. En outre, les résultats de ces recherches seraient utilisables pour la création de supports pédagogiques. Dans tous les cas, il faut que la recherche didactique continue dans la voie qu'elle a déjà commencé à suivre et qui, pour faire face à la diversification des situations

d'enseignement du français, propose d'analyser ces nouveaux terrains d'application. En se développant, le FLE, le FOS et le bilinguisme créent des spécialisations qui demandent chacune une base théorique particulière aboutissant à une formation des enseignants qui lui est propre. On peut difficilement, face à la diversification de la demande et aux besoins émergents, considérer que ces trois formations sont proches au point de permettre un travail en équipe spontanée entre les enseignants de chacune. C'est pour cela qu'en parallèle à une meilleure connaissance de chaque spécialité aboutissant à une solide spécialisation des enseignants, il faut également penser à décloisonner les cursus afin de permettre le travail en équipe de ces différents spécialistes. En clair, s'il s'agit de former des spécialistes de chacune de ces disciplines parce qu'elles exigent une forte spécialisation, il s'agit également de former des personnes capables de communiquer, d'échanger leurs points de vue, de s'aider et, pour cela, ces spécialistes doivent avoir une certaine connaissance des domaines connexes et de leur problématique.

#### • La formation des enseignants

Il est indispensable de nourrir cette formation en s'appuyant sur l'essor didactique en recherche, en encourageant la constitution et l'étude de corpus d'interactions spécialisées afin de bénéficier d'outils suffisamment riches pour appréhender des disciplines complexes. On retrouve ici la nécessité d'opérer un décloisonnement afin de rendre possible la réduction des écarts curriculaires qui deviennent néfastes dès lors que l'on donne à un enseignant une tâche transversale. Concernant l'enseignant de FOS, nous voulons insister sur la reconnaissance de la formation en tant que spécialisation interne au FLE. Expert en transmission de la langue française mais également confronté à la transmission d'interactions spécialisées, il lui faut un minimum de

compréhension du domaine de spécialité abordé, de son vocabulaire et de ses codes interactionnels. Afin de spécialiser le futur enseignant de FOS, il serait souhaitable qu'il effectue des stages auprès d'enseignants FOS expérimentés possédant une solide pratique. Ou encore directement auprès de professionnels pour prendre connaissance du jargon et des pratiques du terrain au cours de stages intensifs d'été par exemple. Face à la multiplicité des domaines d'application du FOS, il s'agirait d'établir un pont entre le cursus linguistique et certaines DNL à partir des sensibilités de l'étudiant. Ce n'est qu'une fois ce décloisonnement commencé que l'on peut envisager un rapprochement professionnel entre cet enseignant de FOS et un enseignant bilingue de DNL. On pourrait également penser à faciliter l'accès à la mention FLE des licences aux étudiants venant de cursus non linguistiques. Ces étudiants dotés de leurs connaissances de DNL couplées à une formation FLE et FOS pourraient valoriser leur formation et probablement apporter une réponse aux attentes des enseignants bilingues de DNL.

Quant aux enseignants bilingues de DNL, il faudrait aussi viser un décloisonnement des enseignements. On pense notamment à la généralisation d'initiatives déjà existantes comme l'échange d'étudiants lors de séjours d'au moins une année universitaire à l'étranger, leur permettant de continuer à se former dans la DNL dont ils seront spécialistes, tout en approfondissant leur compétence dans une langue étrangère. Cela aurait également comme avantage de les faire bénéficier d'une mise en situation d'apprentissage de la DNL dans une langue étrangère comme ce sera le cas de leurs élèves par la suite. Sur le plan de l'organisation de leurs études, on devrait s'inspirer de modèles de formation tels qu'ils existent dans d'autres pays où les enseignants spécialistes d'une matière sont également qualifiés pour enseigner une autre matière et ce sans être limités à un domaine,

qu'il soit littéraire ou scientifique. On pense en particulier aux pays nordiques qui ont une plus forte tradition de bi-voire tri-qualification des enseignants sans que les niveaux scolaires ou universitaires soient affectés. Ou encore aux expériences allemandes ou belges qui ont mis en place un enseignement bilingue de DNL depuis les années 60. En outre, pourquoi ne pas proposer aux futurs enseignants de DNL des options de quelques heures par semaine de formation à la pédagogie de la transmission en langue qui jalonnent leur cursus et leur permettraient d'opérer ce décloisonnement curriculaire ?

Pour conclure, ajoutons que si la didactique veut réussir le pari de la diversification des offres de formations en FOS et en enseignement bilingue de DNL, elle doit orienter ses efforts en recherche et formation et opérer un décloisonnement. Sans quoi les futurs enseignants issus du système français ne pourront être formés à l'interdisciplinarité et seront dans leur pratique confrontés à des enseignants formés dans d'autres systèmes, capables d'enseigner le FLE, une autre langue et une DNL, qui pourront à terme peut-être leur être préférés. Le système éducatif ne doit plus seulement réserver ses formations linguistiques aux seuls étudiants littéraires, ni inversement. Il est urgent d'améliorer les voies de communication entre les différentes matières afin de faciliter les échanges entre enseignants. ■

#### Bibliographie

Rapport Eudydice sur l'enseignement d'une matière intégrée à une langue étrangère (EMILE) à l'école en Europe. [www.eurydice.org](http://www.eurydice.org)

Mourlhon-Dallies, F. : *Analyse du discours et français sur objectifs spécifiques : des apports réciproques*, Points Communs n°26, pp. 8-11.

Gajo, L., Serra, C. (2000) : *Acquisition des langues et des disciplines dans l'enseignement bilingue : l'exemple des mathématiques*, ELA n°120, pp. 497-508.





# En route vers l'Europe : se préparer à communiquer en français

Par l'équipe de l'Alliance française de Plovdiv - Bulgarie

## THÈME

---

Sensibilisation à l'usage du français dans les institutions européennes

## OBJECTIFS

---

### professionnels/communicatifs

- Se présenter et présenter quelqu'un dans un cadre formel
- Prendre conscience de l'importance de l'aspect comportemental et culturel lors de manifestations à caractère officiel
- Organiser son temps de travail et présenter un emploi du temps (agenda professionnel, programme de travail, programmation d'un événement)

### linguistiques

- Donner des informations sur soi ou sur quelqu'un
- Parler de son travail et de ses activités
- Proposer, accepter, refuser
- Donner des informations sur son emploi du temps
- Établir le programme d'une rencontre de travail

## PUBLIC

---

Fonctionnaires européens

## NIVEAU

---

A1-A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)

## PLAN

---

Ce dossier comprend 2 fiches pédagogiques : (les corrigés sont en page 26)

1. Faisons connaissance !
2. Organiser son temps

# Faisons connaissance !

## ACTIVITÉ 1 : QUI EST-CE ? L'AVEZ-VOUS RECONNU ?

LISEZ LA BANQUE DE DONNÉES CI-DESSOUS ET RÉPONDEZ AUX QUESTIONS :



• **Date de naissance** : le 23 mars 1956

• **Ville** : Lisbonne

• **Pays** : Portugal

• **État civil** : marié

• **Enfants** : 3

### • Parcours universitaire

études :

Diplômé de la faculté de droit de l'université de Lisbonne.

Diplômé en études européennes à l'institut universitaire d'études européennes de l'université de Genève.

Mastère en sciences politiques au département des sciences politiques de la faculté des sciences économiques et sociales de l'université de Genève.

postes universitaires :

Assistant à la faculté de droit de l'université de Lisbonne.

Assistant au département des sciences politiques de l'université de Genève.

Professeur au Centre d'études allemandes et européennes de l'université de Georgetown, Washington D.C. (1996 - 1998).

Directeur du département des relations internationales de l'université Lusíada (octobre 1995 - mars 1999).

### • Parcours politique

1991 : Membre du Mouvement européen (section portugaise)

1980 : Membre du Parti social démocrate (PSD)

1985 : Élu député

1999 - 2002 : Vice-président du Parti populaire européen

2001 : Vice-président de Center Democrats International

1. À quelle date est-il né ? .....
2. Dans quelle ville est-il né ? .....
3. Dans quel pays ? .....
4. De quelle nationalité est-il ? .....
5. Quel est son état civil ? .....
6. Combien d'enfants a-t-il ? .....
7. Quels diplômes a-t-il obtenus ? .....
8. De quelles universités ? .....
9. Quels postes politiques a-t-il occupés ? .....
10. Fait-il seulement de la politique ? .....
11. Depuis quelle année est-il membre du Mouvement européen ? .....
12. En quelle année est-il entré au PSD ? .....
13. QUI EST-CE ? L'AVEZ-VOUS RECONNU ? .....



## ACTIVITÉ 2 : QUI EST MONSIEUR DÉRIAN ?

ÉCOUTEZ L'ENREGISTREMENT (LE DOCUMENT AURA ÉTÉ PRÉALABLEMENT ENREGISTRÉ PAR L'ENSEIGNANT) ET FAITES LES EXERCICES SUIVANTS :

### Transcription de l'enregistrement :

La préfecture de Paris organise une conférence de presse. Monsieur Serge Dérian va répondre aux questions des journalistes. L'attaché de presse est au micro pour une courte présentation :

« Mesdames et Messieurs,

Je vous présente Monsieur Serge Dérian, «l'exemple du bon fonctionnaire» comme l'appelle un de nos collègues.

Né le 9 février 1945 à Paris, Monsieur Dérian fait ses études à l'École nationale d'Administration. Il obtient des diplômes de spécialisation d'abord en droit public, puis en sciences politiques.

Il débute sa carrière en 1970 comme Administrateur civil au Ministère de l'Intérieur, puis il travaille comme Chef de cabinet au Ministère des Transports et au Ministère de la Défense. Son dernier poste, c'est celui de Directeur de cabinet du Président de la République.

Monsieur Dérian est nommé successivement Préfet du Bas-Rhin, de la Savoie, de la Manche, du Limousin et de la Haute-Vienne.

Voilà, en bref, la carrière de Monsieur Dérian. Maintenant c'est à vous, Messieurs les journalistes, de poser vos questions. »

### PREMIÈRE ÉCOUTE

Cochez la bonne réponse :

1. Il s'agit :

- a) d'une séance de travail  
 b) d'un débat politique  
 c) d'une conférence de presse

2. L'attaché de presse :

- a) présente Monsieur Dérian  
 b) se présente  
 c) parle avec Monsieur Dérian

3. Monsieur Dérian doit :

- a) répondre à des questions  
 b) faire un discours  
 c) faire une conférence

### DEUXIÈME ÉCOUTE

Soulignez les mots que vous avez entendus :

Attaché de presse

Chef du cabinet

Carrière

Bon fonctionnaire

Ministère des Transports

Ministre du budget

Vice-président

Député européen

La Manche

### Reliez avec une flèche chaque élément de la colonne A à un élément de la colonne B :

A

Monsieur Dérian est un exemple  
 Il fait ses études  
 Il travaille  
 Monsieur Dérian est diplômé  
 Monsieur Dérian est né  
 Monsieur Dérian débute sa carrière

B

en sciences politiques  
 le 9 février 1945  
 à l'École nationale d'Administration  
 en 1970  
 comme Chef de cabinet  
 de bon fonctionnaire

### Complétez le texte avec les mots suivants :

politiques, nationale, administrateur, Monsieur, février, spécialisation, Directeur, Président, carrière, Ministère.

Né le 9.....1945 à Paris, .....Dérian fait ses études à l'École.....d'Administration. Il obtient des diplômes de.....d'abord en droit public, ensuite en sciences..... Sa.....débute en 1970 au.....de l'Intérieur où il est.....civil.

Avant d'être nommé préfet de l'Île de France, il a été.....du cabinet du.....de la République.

### ACTIVITÉ 3 : CONNAISSEZ-VOUS LE COMMISSAIRE EUROPÉEN OLLI REHN ?

Voici quelques éléments de la biographie du Commissaire européen Olli Rehn; posez oralement les questions qui correspondent à ces réponses :

- .....? Il est né en 1962.....? Le 31 mars.  
 .....? Il est né à Mikkeli, en Finlande.....? Il est Finlandais.  
 .....? Non, il est marié.....? Oui, il a une fille.  
 .....? De 1982 à 1983, il a fait des études d'économie, relations internationales et journalisme au Macalester College de Saint Paul, dans le Minnesota aux Etats-Unis. Puis, en 1989, il a obtenu un Master de Sciences Sociales à l'université de Sciences Politiques d'Helsinki. Enfin, en 1996, il est devenu Docteur ès philosophie à l'université d'Oxford.  
 .....? Il parle couramment quatre langues : le finnois, sa langue maternelle ; l'anglais, sa langue principale de travail ; le français et le suédois.  
 .....? Depuis 2004, il est membre de la Commission européenne et Commissaire européen.  
 .....? Il présente des comptes-rendus à la Commission européenne.

### ACTIVITÉ 4 : PERMETTEZ-MOI DE VOUS PRÉSENTER... ?



#### Déroulement :

L'enseignant (E) se lève, se dirige vers un premier apprenant (A1) et lui tend la main en le saluant. Il l'invite à se lever également pour venir le rejoindre. Ils sont alors tous les deux à la fois face à face et face au reste de la classe.

L'enseignant poursuit en se présentant et en déclinant ses différentes fonctions à l'extérieur et à l'intérieur de l'établissement d'enseignement. Il invite alors ce premier apprenant (A1) à se présenter et à décliner ses fonctions.

Puis, il lui demande de présenter un deuxième apprenant (A2) du groupe qu'il connaît bien et qu'il doit d'abord désigner. L'enseignant continue à jouer un rôle dynamique en se tournant vers cette nouvelle personne (A2), en lui tendant la main et en l'invitant à venir les rejoindre. Le nouvel apprenant (A2) se lève, entre alors dans le petit cercle des personnes se tenant debout. Le premier apprenant (A1) doit alors présenter le second (A2) en déclinant ses fonctions.

Le deuxième apprenant (A2) devra alors procéder de même avec un troisième (A3) qui, une fois entré dans le cercle, devra être lui présenté aux deux premiers (E & A1). On continue ainsi de suite la chaîne des présentations jusqu'à ce que chaque personne ait désigné un de ses collègues, que tout le monde soit debout et ait été présenté à l'intégralité du groupe.

## MOYENS LINGUISTIQUES REQUIS EN PRODUCTION

### Formules de présentation de soi et d'une autre personne :

Je suis... ; C'est... ; Il/elle est...

Permettez-moi de me présenter... ; Permettez-moi de vous présenter... ; Je vous présente... ; Je voudrais vous présenter...

Vous connaissez peut-être... ?

Enchanté(e) ; Ravi(e) de faire votre connaissance

Je/ il/elle travaille au.../à la... ; je m'occupe// il/elle s'occupe de... ; je suis// il/elle est chargé(e) de...

Je suis/ il/elle est responsable... (du secteur/ du département X pour la région Y/ de l'arrondissement X de la ville de X)

### Fonctions :

Expert ; expert d'Etat ; directeur/trice ; directeur adjoint/directrice adjointe ; chef de service, etc.

### Nationalités :

Bulgare/bulgare, français/française, belge/belge, luxembourgeois/luxembourgeoise, etc.

## MOYENS LINGUISTIQUES REQUIS EN COMPRÉHENSION :

### Demander des informations sur une personne

Comment vous appelez-vous ?

Vous vous appelez comment ?

D'où venez-vous ?

Vous venez d'où ?

Où travaillez-vous ?

Vous travaillez où ?

Que faites-vous ?

Qu'est-ce que vous faites ?

Combien de langues parlez-vous ?

Vous parlez combien de langues ?

### Proposer sous une forme interrogative

Je vous apporte quelque chose à boire ?

Vous voulez un café ? Un gâteau peut-être ?

(demandes impliquant du côté de l'interlocuteur la capacité à manier un certain nombre de formules de politesse pour accepter, refuser ou remercier.)

### A réaliser en contrepoint de l'activité :

Pour soutenir l'attention de chacun durant le déroulement de l'activité, il peut être judicieux de la part de l'enseignant de prévoir quelques jus de fruit et des biscuits par exemple. Chaque nouvel arrivant pourrait ainsi se faire servir au fur et à mesure un verre et des biscuits par ceux qui sont déjà introduits dans le cercle. Cela permet notamment de donner un aspect moins artificiel à cette activité de présentation, puisque celle-ci se terminera alors non pas seulement quand tout le monde sera debout, mais bien plutôt quand tout le monde aura été servi. Dès lors, on peut penser également qu'une fois debout, les apprenants seront moins soucieux de se rasseoir et que



l'activité pourra naturellement déboucher sur une pause à l'extérieur de l'espace de la classe (où chacun pourrait se laisser aller à discuter plus librement avec ses collègues). Enfin, se présenter puis boire un verre et grignoter en discutant, n'est-ce pas précisément ce que l'on fait lors d'un cocktail ?

# Organiser son temps



## ACTIVITÉ 1 : L'AGENDA DE MONSIEUR LE MAIRE

Rencontres, inaugurations, visites de quartier, commémorations, parrainages : le Maire et ses adjoints vivent au rythme des manifestations de la ville.

Cet agenda décrit les principales activités d'Albert Morel, Maire de Villebaune, pour la semaine du 24 au 29 avril 2006

### LUNDI 24 AVRIL

11:00 • Inauguration de la Maison des associations  
72, rue René Descartes

12:00 • Forum d'animation des associations étudiantes  
44, rue de Lille

### MARDI 25 AVRIL

14:00 • Dans le cadre du BELACTION, départ de la randonnée à bicyclette  
Rendez-vous Place Nicolas Malebranche

20:30 • Basket-Ball Villebaune/Rougins  
Gymnase des Cotonniers

### MERCREDI 26 AVRIL

15:00 • Conseil municipal  
Hôtel de ville de Villebaune

19:45 • Match Volley Paris/Poitiers  
Salle omnisport

### JEUDI 27 AVRIL

17:45 • Inauguration des locaux de l'association MILA 18  
21, rue Blaise Pascal

19:00 • Soirée «2000 ans de Culture» promotion Gilles Deleuze  
Espace culturel Max Floche

### VENDREDI 28 AVRIL

11:00 • Présentation du projet i-jumelage  
Hôtel de Ville de Villebaune

20:00 • Rugby Tournoi jeunes cadets  
Stade Jean Léon

### SAMEDI 29 AVRIL

11:00 • Commémoration du Grand Prix de Villebaune  
84, rue du Grand Moulin

Questions de compréhension globale :

1. D'où est extrait ce document ?
2. Que décrit-il ?
3. Qui utilise ce document ? Pourquoi ?

■ Complétez le tableau ci-dessous avec les informations manquantes (jour, date, heure, type d'activités ou lieu de l'activité)

Jour de la semaine	Date	Heure du début de l'activité	Activités/manifestations	Lieu de l'activité
Lundi		11:00		
	25 avril		Basket-Ball Villebaune/Rougins	
Mercredi				Hôtel de ville de Villebaune
		20:00	Rugby Tournoi jeunes cadets	

■ À partir du substantif, donner le verbe correspondant puis construire une phrase à partir de ce verbe comme dans le modèle  
Exemple : inauguration → inaugurer → Le lundi 24 avril, le maire inaugure la Maison des associations.

le départ		
la visite		
l'arrivée		
la rencontre		
le déjeuner		
le dîner		
le travail		
la consultation		
l'offre		
la réunion		

■ Sur le modèle de l'agenda du maire, rédigez votre emploi du temps pour les trois jours à venir

**JOUR/ DATE/ MOIS**

Heure • Activité/manifestation

Lieu de l'activité

Heure • Activité/manifestation

Lieu de l'activité

Etc.

## ACTIVITÉ 2 : BIENVENUE À PLOVDIV !

Situation : Une délégation de fonctionnaires de la région de Bordeaux participe à Plovdiv à une journée de travail sur le thème : « Comment élaborer un projet européen ? ».

■ Vous devez élaborer le programme de cette journée

Attention ! N'oubliez aucun détail : accueil, ouverture de la séance de travail, visite, etc.

■ Vous envoyez le programme par courriel à vos collègues français. Vous écrivez quelques lignes d'accompagnement.



Envoyer | Enregistrer le brouillon | Pièces jointes | Outils | Annuler

A :

Cc :

Cd :

Objet :



## ACTIVITÉ 3 : CULTURE ET ORGANISATION DU TEMPS

Le temps est perçu et organisé différemment d'une culture à l'autre. Or, le monde des relations professionnelles possède lui-même ses propres règles de savoir-vivre qui dépendent de la culture du pays considéré. Ainsi, la ponctualité et



l'exactitude sont plus ou moins importantes selon les cultures. Par exemple, on peut affirmer que dans les pays de culture francophone, les retards sont plus tolérés que dans les pays nordiques (même s'ils sont bien sûr déconseillés) et que, d'une manière générale, un Français ou un Belge vous jugera moins sévèrement qu'un Danois ou un Norvégien si vous arrivez en retard à un rendez-vous. Par contre, il apparaît que, toujours d'une manière générale, la prise de rendez-vous avec un Belge ou un Français nécessite d'être faite impérativement à l'avance, que ce soit pour des questions de principes ou d'organisation de son agenda. **Que pensez-vous de ces affirmations ? Vous arrive-t-il d'être en retard ? Est-ce toléré dans votre pays ? Comment se prennent les rendez-vous dans votre pays ? Longtemps à l'avance ou très rapidement ? En personne ou par téléphone ?**

Un autre aspect intéressant mis en évidence par M. Hall (Understanding cultural differences.

Germans, French and Americans, 1990) est la distinction entre les cultures monochroniques et les cultures polychroniques. Le temps monochronique se caractériserait par la réalisation d'une seule tâche à la fois, tandis que le temps polychronique se caractériserait par la simultanéité de différentes activités. **Et vous, personnellement, êtes-vous monochronique ou polychronique ? Répondez au questionnaire suivant pour le savoir. Une majorité de a. signifie que vous êtes plutôt monochronique, tandis qu'une majorité de b. signifie que vous êtes plutôt polychronique.**

### 1. Quand vous exécutez une tâche :

- a. vous vous y consacrez exclusivement jusqu'à ce qu'elle soit finie.
- b. il vous arrive souvent de l'interrompre pour en commencer une autre, puis de revenir à cette tâche ultérieurement.

### 2. Une fois que vous avez planifié votre semaine :

- a. vous vous y tenez aussi scrupuleusement que possible.
- b. vous acceptez des changements et préférez vous adapter aux circonstances.

### 3. On vous donne une tâche à effectuer :

- a. vous prenez votre temps, réfléchissez d'abord à la façon de la mener à bien.
- b. vous passez directement à l'action.

### 4. Pour vous, au travail, l'exécution d'une tâche est :

- a. plus importante qu'entretenir de bonnes relations avec vos collègues.
- b. moins importante qu'entretenir de bonnes relations avec vos collègues.

### 5. En dehors du travail :

- a. vous rencontrez le moins possible vos collègues et n'attendez rien d'eux sur le plan amical.
- b. vous rencontrez souvent vos collègues de bureau et espérez lier avec eux des relations durables.

### 6. Au travail :

- a. vous n'aimez pas prêter vos affaires.
- b. vous prêtez souvent vos affaires.

### 7. Vous avez un rendez-vous et la personne que vous attendez est en retard de 10 minutes :

- a. vous considérez que c'est intolérable.
- b. vous vous dites que ça peut arriver.

D'une manière générale, Hall affirme que les pays du nord de l'Europe sont plutôt monochroniques, tandis que les pays du sud plus polychroniques. **De quelle partie de l'Europe êtes-vous ? Votre résultat confirme-t-il l'affirmation de Hall ou non ?**

## CORRIGÉS

## Faisons connaissance !



## ACTIVITÉ 1 : QUI EST-CE ? L'AVEZ-VOUS RECONNU ?

LISEZ LA BANQUE DE DONNÉES ET RÉPONDEZ AUX QUESTIONS :

1. A quelle date est-il né ? Le 23 mars 1956
2. Dans quelle ville est-il né ? À Lisbonne
3. Dans quel pays ? Au Portugal
4. De quelle nationalité est-il ? Portugais
5. Quel est son état civil ? Marié
6. Combien d'enfants a-t-il ? Trois
7. Quels diplômes a-t-il obtenus ?
  - Diplôme de la faculté de droit
  - Diplôme en études européennes
  - Mastère en sciences politiques
8. De quelles universités ?
  - Université de Lisbonne
  - Université de Genève
9. Quels postes politiques a-t-il occupés ?
  - Assistant à la faculté de droit de l'université de Lisbonne
  - Assistant au département des sciences politiques de l'université de Genève
  - Professeur au Centre d'études allemandes et européennes de l'université de Georgetown
  - Directeur du département des relations internationales de l'université Lusitana
10. Depuis quelle année est-il membre du Mouvement européen ? Depuis 1991
11. Quand est-il entré au PSD ? En 1980

Qui est-ce ? L'avez-vous reconnu ? José Manuel Barroso

## ACTIVITÉ 2 : QUI EST MONSIEUR DÉRIAN ?

ÉCOUTEZ L'ENREGISTREMENT (LE DOCUMENT AURA ÉTÉ PRÉALABLEMENT ENREGISTRÉ PAR L'ENSEIGNANT) ET FAITES LES EXERCICES SUIVANTS :

## ■ PREMIÈRE ÉCOUTE

Cochez la bonne réponse :

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <p>1. Il s'agit :</p> <p><input type="checkbox"/> a) d'une séance de travail</p> <p><input type="checkbox"/> b) d'un débat politique</p> <p>→ <input checked="" type="checkbox"/> c) d'une conférence de presse</p> | <p>2. L'attaché de presse :</p> <p>→ <input checked="" type="checkbox"/> a) présente Monsieur Dérian</p> <p><input type="checkbox"/> b) se présente</p> <p><input type="checkbox"/> c) parle avec Monsieur Dérian</p> | <p>3. Monsieur Dérian doit :</p> <p>→ <input checked="" type="checkbox"/> a) répondre à des questions</p> <p><input type="checkbox"/> b) faire un discours</p> <p><input type="checkbox"/> c) faire une conférence</p> |
|---|---|--|

## ■ DEUXIÈME ÉCOUTE

Soulignez les mots que vous avez entendus :

Attaché de presseChef du cabinetCarrièreBon fonctionnaireMinistère des TransportsMinistre du budgetVice-présidentDéputé européenLa Manche

## ■ Reliez avec une flèche chaque élément de la colonne A à un élément de la colonne B :

- | A                                  | B                                    |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| Monsieur Dérian est un exemple     | en sciences politiques               |
| Il fait ses études                 | le 9 février 1945                    |
| Il travaille                       | à l'École nationale d'Administration |
| Monsieur Dérian est diplômé        | en 1970                              |
| Monsieur Dérian est né             | comme Chef de cabinet                |
| Monsieur Dérian débute sa carrière | de bon fonctionnaire                 |

■ Complétez le texte avec les mots suivants :

politiques, nationale, administrateur, Monsieur, février, spécialisation, Directeur, Président, carrière, Ministère.

Né le 9 février 1945 à Paris, Monsieur Dérian fait ses études à l'École nationale d'Administration. Il obtient des diplômes de spécialisation d'abord en droit public, ensuite en sciences politiques. Sa carrière débute en 1970 au Ministère de l'Intérieur où il est administrateur civil.

Avant d'être nommé préfet de l'Île de France, il a été Directeur du cabinet du Président de la République.

### ACTIVITÉ 3 : CONNAISSEZ-VOUS LE COMMISSAIRE EUROPÉEN OLLI REHN ?

Voici quelques éléments de la biographie du Commissaire européen Olli Rehn; posez oralement les questions qui correspondent à ces réponses :

**En quelle année est-il né ?** Il est né en 1962. **Quel jour ?** Le 31 mars. **Où est-il né ?** Il est né à Mikkeli, en Finlande.

**De quelle nationalité est-il ?** Il est Finlandais. **Est-il célibataire ?** Non, il est marié. **A-t-il des enfants ?** Oui, il a une fille.

**Quel a été son parcours universitaire ?** De 1982 à 1983, il a fait des études d'économie, relations internationales et journalisme au Macalester College de Saint Paul, dans le Minnesota aux États-Unis. Puis, en 1989, il a obtenu un Master de Sciences Sociales à l'université de Sciences Politiques d'Helsinki. Enfin, en 1996, il est devenu Docteur ès philosophie à l'université d'Oxford.

**Combien de langues parle-t-il ?** Il parle couramment quatre langues : le finnois, sa langue maternelle ; l'anglais, sa langue principale de travail; le français et le suédois. **Quel poste occupe-t-il ?** Depuis 2004, il est membre de la Commission européenne et Commissaire européen. **Quel est son rôle ?** Il présente des comptes-rendus à la Commission européenne.

## Organiser son temps

### ACTIVITÉ 1 : L'AGENDA DE MONSIEUR LE MAIRE

Questions de compréhension globale :

1. D'où est extrait ce document ? De l'agenda du Maire
2. Que décrit-il ? Les activités du Maire pour la semaine du 24 au 29 avril 2006
3. Qui utilise ce document ? Pourquoi ? Monsieur le Maire pour planifier son temps

■ Complétez le tableau ci-dessous avec les informations manquantes (jour, date, heure, type d'activités ou lieu de l'activité)

Jour de la semaine	Date	Heure du début de l'activité	Activités/manifestations	Lieu de l'activité
Lundi	24 avril	11:00	Inauguration de la Maisons des Associations	72, rue René Descartes
Mardi	25 avril	20:30	Basket-Ball Villebaune/Rougins	Gymnase des Cotonniers
Mercredi	26 avril	15:00	Conseil municipal	Hôtel de ville de Villebaune
Vendredi	28 avril	20:00	Rugby Tournoi jeunes cadets	Stade Jean Léon

■ À partir du substantif, donner le verbe correspondant puis construire une phrase à partir de ce verbe comme dans le modèle

Exemple : inauguration → inaugurer → Le lundi 24 avril, le maire inaugure la Maison des associations.

le départ	Partir	...
la visite	Visiter	...
l'arrivée	Arriver	...
la rencontre	Rencontrer	...
le déjeuner	Déjeuner	...
le dîner	Dîner	...
le travail	Travailler	...
la consultation	Consulter	...
l'offre	Offrir	...
la réunion	réunir	...

## ACTIVITÉ 2 : BIENVENUE À PLOVDIV !

- Vous devez élaborer le programme de cette journée. Attention ! N'oubliez aucun détail : accueil, ouverture de la séance de travail, visite, etc.

Exemple de corrigé :

### Programme

9 h 00 : Accueil en Mairie

9 h 30 : Ouverture de la séance de travail par Monsieur Ivan Chomakov, Maire de Plovdiv

9 h 45 - 13 h 00 : Réunion de travail

15 h 00 - 17 h 00 : Travail en ateliers

17 h 15 - 19 h 00 : Visite du centre de Plovdiv

- Vous envoyez le programme par courriel à vos collègues français. Vous écrivez quelques lignes d'accompagnement.

Envoyer | Enregistrer le brouillon | Pièces jointes | Outils | Annuler

A :

Cc :

Cd :

Objet :

Chers collègues,  
Nous sommes heureux de vous communiquer le programme de la journée de travail qui se déroulera à la Mairie de Plovdiv le mercredi 19 avril 2006.

Programme  
9 h 00 : Accueil en Mairie  
9 h 30 : Ouverture de la séance de travail par Monsieur Ivan Chomakov, Maire de Plovdiv  
9 h 45 - 13 h 00 : Réunion de travail  
15 h 00 - 17 h 00 : Travail en ateliers  
17 h 15-19 h 00 : Visite du centre de Plovdiv

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir à Plovdiv,  
Bien cordialement.

→ Marie-Pierre BUISSON  
Consultante en Stratégie  
et Organisation  
Membre des réseaux Chorus  
Formation et Aixtend Consulting



## Diriger aujourd'hui : apprivoiser l'ambiguïté

Les entreprises, comme la plupart des organisations, quelle que soit leur taille : Etats, entreprises privées ou publiques, associations, sont confrontées de manière plus ou moins directe et violente à la globalisation :

- mondialisation de la concurrence sur tous les plans : clients, matières premières, recherche de financements, recherche des compétences humaines
- globalisation des échanges marchands ou non : information, pratiques, langage, cultures...

Et cela à une vitesse sans précédent dans notre histoire.

Cette situation n'est pas sans effet sur les individus et donc sur les managers.

Cependant en matière de pratique managériale, nous constatons que les managers intègrent rarement ou maladroitement les conséquences de la globalisation, en particulier sur la dimension humaine de leur art et que les pratiques restent empreintes du passé, notamment des années 1960.

Si nous reprenons rapidement l'évolution de l'organisation des entreprises, nous voyons qu'il y a une superposition des organisations depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle et rarement une refonte totale.

En effet, la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle offre à l'entreprise un environnement stable, limité et connu puisque le rayon d'action est plutôt régional, la région étant plus ou moins vaste

selon l'industrie. L'entreprise a pour mission de produire pour satisfaire une demande supérieure à l'offre. Le taylorisme, mis en œuvre aux Etats-Unis dès le début des années 1900, en particulier par Henry Ford pour la production de la « Ford T », domine. Le partage clair des tâches qui en résulte, organise le monde du travail sous une forme pyramidale avec ceux qui savent – les ingénieurs – et ceux qui exécutent – les ouvriers –. Ce modèle de management pyramidal associé au paternalisme hérité du XIX<sup>e</sup> siècle est simple et lisible par tous. A l'issue de la seconde guerre mondiale, le monde s'ouvre. Le rayon d'action des entreprises s'élargit progressivement jusqu'à être mondial à la fin des années 60. L'organisation reste pyramidale avec une hyperspécialisation des tâches. Si la concurrence s'internationalise, elle reste relative, du fait d'une demande supérieure à l'offre. Cependant, les entreprises initient au cours des années 60 des démarches de rationalisation pour accroître leur profitabilité et donc la satisfaction des actionnaires. Au côté des ingénieurs apparaissent les gestionnaires.

Le premier choc pétrolier, en 1973, met en évidence l'imbrication des économies et des politiques au niveau mondial. Il s'accompagne de la fin des accords de Bretton-Woods qui fixaient les taux de change monétaires. À la suite, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne dérèglementent, entre autres, les marchés des transports et des télécommunications.

Cette libéralisation exacerbe la concurrence. Ce mouvement de déréglementation se généralise. L'environnement devient turbulent, et les consommateurs plus exigeants. Ils recherchent des produits répondant à leurs besoins (besoins de plus en plus sophistiqués) et avec un niveau de qualité satisfaisant. Cette demande sonne le glas de la production de masse et ouvre l'ère de la différenciation des produits. La pression financière se fait plus insistante. Pour accroître la compétitivité et répondre à la demande des consommateurs et des actionnaires, les organisations superposent à l'organisation hiérarchique (métier) une organisation transverse (produit) donnant naissance à des organisations matricielles.

Depuis le début des années 1990, avec la chute du mur de Berlin et la déréglementation générale des marchés soutenue par l'OMC et la création de marchés ouverts, comme l'Union européenne, l'ALENA (Mexique, USA, Canada), la concurrence s'est encore accrue devenant globale, en ce sens qu'elle ne concerne plus seulement les clients, mais également les ressources quelles qu'elles soient. Les technologies de l'information et de la communication se banalisent, les échanges d'information sont instantanés et mondiaux. Cette accélération s'applique également aux échanges commerciaux, réduisant la durée du cycle de vie des produits et la période pendant laquelle une entreprise peut revendiquer un avantage concurrentiel. Les entreprises réagissent

en créant des réseaux pour augmenter leur réactivité et diminuer leurs coûts, les collaborations s'intensifient en interne comme en externe. La capacité à capter et comprendre le moindre changement sur la planète et à s'adapter en conséquence est devenue une condition de survie de l'entreprise. Cette situation est décrite par le concept d'agilité<sup>1</sup> qui est né aux Etats-Unis au début des années 1990.

Pour les managers, les paramètres à prendre en compte sont de plus en plus complexes et les contours deviennent flous.

Parmi les sources de complexité, la diversité des cultures dans lesquelles les organisations agissent, en est une. Le langage étant un des modes d'expression de la culture, une des modalités de réduction de cette source de complexité est l'adoption d'un langage commun. Cette langue commune, souvent l'anglais dans l'univers des affaires, permet la communication mais ouvre également la voie à la simplification et à la normalisation.

Il en est ainsi des mots : manager, leader, business que nous employons communément à la place de directeur, guide et affaires.

la culture. Sa signification est-elle la même dans le contexte d'origine et dans le ou les nouveaux contextes, si nous admettons une variabilité de la valeur des mots au regard des cultures ? D'autre part, que véhiculent ces mots d'emprunt ?

Si manager n'est pas très éloigné

### En plus du sens et de l'origine des mots, nous pouvons nous interroger sur la valeur du mot d'emprunt selon la culture.

en termes de sens de directeur, nous voyons néanmoins que manager recouvre une réalité plus concrète que directeur, traduisant le caractère pragmatique et orienté résultat des Américains, alors que nous Français sommes plus dans l'abstraction. Nous pouvons également nous poser la question pourquoi, compte-tenu du fait que le mot « director » existe également en américain avec un sens proche de manager et la même origine latine que le mot français,

système d'organisation du travail des années 1950 à 1970 ? A cette période, la prégnance des éléments externes est faible. Les entreprises recherchent alors l'efficacité en interne sur le plan de l'administration et de la gestion en s'inspirant de la production. Les managers seraient donc sur le plan de la gestion le pendant des ingénieurs.

Il est également possible d'imaginer que le choix ait été délibéré, imposant une limite à la fonction de manager pour mieux l'instrumentaliser.

En parallèle du mouvement de globalisation et de standardisation, on voit depuis la fin des années 80 se développer l'individualité, c'est-à-dire l'affirmation de ce qui est propre à l'individu et donc le souci d'être reconnu en tant que personne unique. Cela se traduit au niveau politique par la montée des mouvements identitaires de tous ordres, et dans l'entreprise par le besoin de compréhension, de participation et d'autonomie. Or ces besoins, en posant chacun en être pensant et agissant, viennent bousculer les relations hiérarchiques et les pratiques managériales héritées dans leur conception des années 60.

À cela se superpose le traumatisme laissé à l'échelle collective par les licenciements massifs. Ceux-ci confirment à l'échelle individuelle que l'homme est une ressource pour l'entreprise au même titre que les matières premières. L'homme est donc un consommable. Partant de ce constat, pourquoi en tant qu'individu devrais-je m'investir si je n'ai rien en retour ? Cette question se pose à tous, manager et managé. De la réponse à cette question dépend l'engagement du collaborateur.

L'instabilité actuelle, la complexité des données à prendre en compte ne permettent plus aux entreprises d'avoir des visions claires à moyen et long terme. De surcroît, les pressions financières inscrivent les entreprises

Anglais	Français
<b>manager</b> : celui ou celle qui dirige, affronte, contrôle, → du verbe <i>manage</i> issu du latin <i>manus, main</i> <sup>2</sup> .	<b>directeur</b> : celui ou celle qui dirige → du verbe <i>diriger</i> , issu du latin <i>dirigere</i> , donner la direction, diriger
<b>leader</b> : celui ou celle qui conduit, guide, qui est en charge → du verbe <i>lead</i> issu du germanique <i>laidjan</i> <sup>2</sup>	<b>guide</b> : celui ou celle qui dirige, conduit dans la vie, dans les affaires, dans une entreprise <sup>3</sup> → origine étymologique douteuse
<b>business</b> : relation commerciale, industrielle ou professionnelle, entreprise ou commerce → du verbe <i>busy</i> : être occupé issu du vieil anglais <i>bisig</i> <sup>2</sup>	<b>affaires</b> : le commerce, l'industrie, la banque <sup>3</sup> → Bourguignon <i>aifaire</i> ; wallon <i>afé</i> ; provençal <i>afar</i> , <i>affaire</i> ; de à et faire

En plus du sens et de l'origine des mots, nous pouvons nous interroger sur la valeur du mot d'emprunt selon

celui-ci n'a pas été retenu, du moins dans l'industrie. Ces choix font-ils écho à la situation économique et au

dans des logiques très court terme et si possible sans risque, supprimant la dimension rêve du projet entrepreneurial. Pour rester en vie, les entreprises doivent donc revisiter leur choix en permanence et s'adapter aux nouvelles situations qui émergent. Mais force est de constater que, vu par un collaborateur loin des sources d'informations, le résultat perçu ressemble à une absence de direction : « Ils ne savent pas ce qu'ils veulent ! ». Ceci engendre une perte de crédibilité d'autant plus grande que la communication est souvent partielle et n'est pas toujours sincère.

Cette situation, pour un manager, n'est pas facile à vivre. Comment diriger dans un monde changeant et incertain, avec au mieux une vision partielle de la situation sans se perdre soi-même ?

En effet, ces changements fréquents impliquent une adaptation permanente de ses choix en fonction de la nouvelle donne. Ce qui amène dans certains cas à des décisions radicalement différentes des précédentes avec le sentiment de se désavouer soi-même. Mais le plus difficile est de transmettre les nouvelles décisions et directions à ses collaborateurs et d'obtenir leur adhésion, c'est-à-dire de conserver sa crédibilité.

Un manager en début de carrière est souvent très marqué par la représentation taylorienne de son rôle : il est celui qui sait et doit proposer des solutions. Cette conception du rôle de manager est lourde à porter et génératrice de stress. D'autant plus qu'il n'est pas aisé de partager ses doutes par absence de mentor et peur d'être jugé incompetent.

En revanche, si le manager se donne la liberté d'accepter l'idée que ne pas

savoir n'est pas être incompetent, et que reconnaître sa limite permet de la repousser, il ouvre la porte à l'échange et l'enrichissement réciproques.

En recherchant la connaissance auprès de ses collaborateurs ou ailleurs, il montre clairement comment dépasser une situation qui à l'origine n'avait pas de solution.

Ce faisant, il donne la chance à ses collaborateurs de s'exprimer pleinement et de demander de l'aide si nécessaire.

« En revanche, si le manager se donne la liberté d'accepter l'idée que ne pas savoir n'est pas être incompetent, et que reconnaître sa limite permet de la repousser, il ouvre la porte à l'échange et l'enrichissement réciproques. »

Cette position humaniste et bienveillante permet d'affronter les peurs et d'inventer ensemble les réponses aux problématiques nouvelles pour la satisfaction de chacun, y compris des clients (tiers à satisfaire, le client peut être interne ou externe), et le renforcement de la cohésion de l'équipe. Plus chacun s'exprime individuellement, plus le groupe se soude et les clients apprécient la collaboration.

Le rôle du manager semble donc être d'aider ses collaborateurs à inscrire leurs actions dans un contexte et un champ où ils peuvent agir réellement et librement dans le respect d'un objectif global. C'est ainsi que nous pouvons passer d'une vision managériale : je gère, j'organise, à une vision directoriale : je donne une direction. Compte-tenu du fait que la vision et la stratégie de l'entreprise ne sont pas toujours communiquées ou d'une façon telle que cela semble un vœu pieu, pour donner du sens à l'action

du manager et celle de ses collaborateurs, le manager peut être amené à créer une ambition cohérente avec ce qu'il voit du reste de l'entreprise et de son environnement.

En résumé, il apparaît que l'art de diriger est avant tout l'art de mettre en œuvre les potentiels humains dans un environnement donné mais changeant et complexe. Il fait appel à l'intelligence individuelle et collective, à la confiance en soi et en l'autre, à la capacité de création pour la satisfaction du besoin de l'individu dans un cadre collectif : l'entreprise. Mais celle-ci ne peut se développer et nourrir en retour l'individu que si ses besoins propres sont couverts également. En tant que dirigeant, la difficulté réside donc dans la définition d'un engagement réciproque et en perpétuel ajustement entre l'individu et le groupe qui vise à maintenir un équilibre subtil entre intérêts collectif et individuel. C'est donc paradoxalement en aidant l'individu à se renforcer que l'entreprise peut se développer. Cette règle vaut également pour le dirigeant qui doit être en adéquation avec la vision et les objectifs globaux de l'entreprise.

Dans ces conditions, il est cohérent avec lui-même et crédible face à ses collaborateurs, et ainsi en mesure de dépasser ses propres peurs pour appréhender son environnement et diriger sainement. ■

1 - Iacocca Institute (1991), 21st century manufacturing enterprise strategy, Lehigh University, Bethlehem, PA.

2 - American Heritage Talking Dictionary

3 - Dictionnaire le Littré

# En direct de la DRI/E

## L'ACTUALITÉ DU TEF

### ■ Communication scientifique

En plus de la journée d'étude et de réflexion organisée avec l'appui du Comité scientifique du TEF par l'Université d'Artois et la CCIP, le TEF fera l'objet d'une communication sur l'auto-évaluation (DIALANG) et l'évaluation (e-tef) à l'occasion de la 5e conférence de la Commission Internationale des Tests (International Test Commission) à Bruxelles, les 6, 7 et 8 juillet 2006. Cette communication sera présentée en collaboration avec l'Université de Mons-Hainaut (Belgique).

### ■ e-tef

e-tef, la version électronique du TEF, remporte depuis plus d'un an un vif succès auprès d'un nombre de plus en plus grand d'utilisateurs. Depuis son lancement en mars 2005 en Chine puis en septembre 2005 dans le reste du monde, ce sont près de 10 000 candidats qui se sont présentés à la version électronique du Test d'Evaluation de Français, e-tef.

### ■ Rappel du dispositif

e-tef peut être organisé à la demande dans les centres agréés TEF qui disposent de postes informatiques et d'une ligne Internet à haut débit. Les épreuves sont téléchargées par les centres selon un dispositif garantissant leur confidentialité. e-tef permet également de maintenir, à moindre coût, l'organisation de sessions individuelles, les charges afférentes à l'organisation du test par ce média étant fortement réduites.

### ■ Des résultats immédiatement disponibles pour les candidats et les centres agréés

Tout comme le TEF « traditionnel » sur papier, e-tef répond aux besoins des candidats qui veulent poursuivre leurs études supérieures en France ou qui souhaitent émigrer au Canada. Il leur permet d'obtenir leurs résultats en ligne de manière instantanée. Les attestations de résultats sont expédiées aux centres agréés 2 semaines après la passation des épreuves par les candidats.

Une démonstration multimédia de e-tef est disponible sur le site [www.fda.ccip.fr](http://www.fda.ccip.fr)

## FORMATION SUR MESURE

La Direction des Relations Internationales de la CCIP organise, à longueur d'année, des programmes d'immersion linguistique, socio-économique et culturelle pour des groupes d'étudiants et cadres d'entreprises venant de différents pays. C'est dans ce cadre qu'elle accueillera durant les mois d'été :

- des étudiants américains, en juin, pour une formation sur « *Le français de la mode* » ;
- des étudiants MBA de Georgetown University à Washington

(USA), pour deux mois de formation sur « *Les connaissances économiques et socio-culturelles françaises* » ;

- des étudiants MBA de Wharton school, University of Philadelphia en Pennsylvanie (USA), pour cinq semaines de formation, sur le thème « *Français des affaires* » ;
- des étudiants de l'Université de Chulalongkorn à Bangkok (Thaïlande) en juillet, pour une formation, sur le thème « *Compréhension économique du monde des entreprises* » ;
- des étudiants Japonais, Russes, Coréens et Brésiliens de la Fondation Renault, en juillet, pour un programme linguistique d'intégration au cursus 3<sup>e</sup> cycle.

## EXAMENS DE FRANÇAIS DES AFFAIRES ET DES PROFESSIONS

Calendrier mai – décembre 2006\*

Sessions Internationales

\* Hors Paris

MOIS DE SESSIONS	DATE DE CLÔTURE DE LA DEMANDE	DATES PRÉFÉRENTIELLES DE SESSION(S) EN 2006 DE SESSION(S)
MAI	lundi 3 avril 2006	entre le 8 et le 12 mai
JUIN	mardi 9 mai 2006	entre le 12 et le 16 juin
DÉCEMBRE	lundi 6 novembre 2006	entre le 11 et le 15 décembre

Pour tout renseignement, consultez le site : [www.fda.ccip.fr](http://www.fda.ccip.fr)

### ■ Diplôme de français médical (DFM)

La phase expérimentale du Diplôme de français médical étant terminée, la première session d'examen aura lieu en juin aux dates des sessions officielles. Pour tout renseignement sur l'examen : Maïté Bagarry, Courriel : [mbagarry@ccip.fr](mailto:mbagarry@ccip.fr)

## UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2006

La DRIE organisera, du 3 au 21 juillet 2006, la 33<sup>e</sup> Université d'Été, destinée aux responsables d'organismes culturels à l'étranger et aux enseignants et formateurs en français désireux de se ressourcer dans l'enseignement du français des affaires et des professions.

19 modules sont proposés cette année dont deux stages concernant le français médical. Pour tout renseignement sur les stages : Marie-Christine Galat, Courriel : [mccalat@ccip.fr](mailto:mccalat@ccip.fr)

## MÉLOPÉE

Sur le site du centre de langue de la CCIP [www.fda.ccip.fr](http://www.fda.ccip.fr), rubrique Mélopée, ont été mises en ligne des fiches notions ainsi que des activités téléchargeables sur le français du tourisme.



→ Jana Krasteva  
Maître-enseignant  
Université des Technologies  
Alimentaires  
Filière francophone  
Plovdiv - BULGARIE

## À la recherche du bilinguisme rationnel



**Quelles sont les raisons historiques de l'apparition d'un bilinguisme francophone en Bulgarie ?**

**Quels ont été les moyens mis en œuvre pour le faire vivre en milieu scolaire et universitaire ?**

**Jana Krasteva, répond ici à ces questions au travers de son expérience.**

**Elle nous livre son témoignage sur la mise en place de la filière francophone au sein de son université, des interrogations de départ aux succès incontestables.**

### ÉTAT DES LIEUX

Le bilinguisme peut être idéal ou équilibré, comme au Luxembourg et en Suisse, communautaire ou territorial, comme celui de certaines provinces canadiennes, administratif à Madagascar, officiel dans tous ces Etats et dans beaucoup d'autres. Et encore précoce, scolaire, simultané ou consécutif, total ou partiel, et ainsi de suite. On le retrouve aux quatre coins du monde. Il existe, bien assis, et même si parfois il ne se porte pas très bien, il est incontournable. Dans chaque pays, on a trouvé des qualificatifs qui correspondent au mieux à ses particularités locales. Mais malgré la diversité des déterminants, il présente une caractéristique commune : partout il est traditionnel, pour ainsi dire « héréditaire » - c'est la langue maternelle d'un groupe ethnique, d'une colonie, d'une troupe de conquérants qui, un jour, ont pris la décision de s'installer quelque part, en terre inconnue, baignés dans une langue inconnue. C'est le cours de l'histoire, ce sont les conditions socio-politiques qui ont fait s'enraciner et se maintenir la deuxième langue ; c'est ainsi qu'elle a survécu pendant des années voire des siècles. Cette deuxième langue

régnait dans la vie quotidienne ou dans le secteur administratif, elle est indispensable - symbole de bonne entente et de paix civile, d'efficacité administrative. Ceux qui s'en servent l'ont héritée de leurs ancêtres ; parfois ces usagers doivent lutter pour faire perdurer leur langue d'origine, mais, quelle que soit la situation, cette langue est reconnue, elle fait partie de la vie des gens.

Le bilinguisme que je voudrais évoquer ici est d'un tout autre ordre. Il s'agit de celui pour lequel on a opté consciemment, en toute connaissance de cause, en raison de réalités socio-économiques et culturelles qui ont imposé une deuxième langue, le français en l'occurrence. C'est la maîtrise de cette langue adoptive que j'appelle « bilinguisme rationnel ».

### HISTORIQUE

Il incombe aux pays dont la langue n'est l'outil que d'un nombre restreint de sujets d'étudier les langues des grands pays, pour connaître les autres et se faire connaître par eux. Tel est le sort de la Bulgarie qui a toujours eu à cœur l'acquisition de langues étrangères. Depuis la Renaissance bulgare, la tradition voulait que l'élite intellectuelle se formât dans les pays européens - la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Russie. La France étant l'aimant qui attirait les futurs médecins ou chirurgiens, les gens de lettres, les peintres. Se former dans un pays étranger requiert forcément qu'on en parle la langue et même qu'on en connaisse les subtilités. Une fois qu'ils avaient acquis cette richesse que donne la maîtrise d'une langue étrangère, ses usagers essayaient de partager leur savoir-faire et de transmettre à leurs compatriotes le goût de quelque chose de nouveau et de plus raffiné. C'était du bilinguisme culturel, limité à une couche de la société ou à un milieu professionnel, tardif, mais tenace.

Ces traditions ont été enracinées si profondément que la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle a vu se multiplier et prospérer les écoles dites « bilingues ». L'admission se faisant sur examen d'entrée, elles ont toujours été quelque peu élitaires, assurant en aval de meilleures chances d'accès aux universités

et aux écoles supérieures. Issus souvent de familles étrangères au bilinguisme, ces jeunes gens, une fois l'école terminée, se retrouvaient dans l'impossibilité de maintenir le niveau de leurs connaissances linguistiques, exception faite de ceux qui poursuivaient leurs études dans les départements de philologie française, et qui se comptaient sur les doigts de la main. Ceux dont le dévouement au français n'allait pas jusqu'au point de lui consacrer leur vie professionnelle s'en éloignaient lentement, et bientôt leur « deuxième » langue commençait à s'estomper, finissait même par tomber dans l'oubli. Ce bilinguisme scolaire n'était pas persistant ; individuel et plus prestigieux qu'utile, il était presque sans application dans la vie de tous les jours. Il fallait donc trouver le moyen de le maintenir et de le rendre utile tant du point de vue individuel que social. Cet investissement de l'Etat (l'enseignement étant gratuit) devait être rentable. Quelqu'un devait tirer profit de ce pool de bilingues et créer une nouvelle filière de formation dont l'enjeu serait la poursuite des études en langue étrangère, pas uniquement dans le domaine linguistique. Il y avait là un créneau sur le marché de l'enseignement supérieur qu'un esprit hardi pourrait occuper à condition d'offrir un nouveau produit. D'autant plus que dans notre époque haletante on ne peut plus s'octroyer le luxe d'étudier une langue pour le plaisir, uniquement pour la « culture ». En tant qu'homo faber ou plutôt homo technicus, l'homme contemporain est voué au rationalisme dans tous ses états.

## NOTRE ACTION

Conscients des besoins langagiers spécifiques des étudiants de la filière agroalimentaire, et désireux de « cibler » les connaissances du panel des « issus de lycées bilingues » à l'Université des technologies alimentaires – UTA (à l'époque, Institut supérieur des industries alimentaires – ISIA), nous avons mis en place un projet de Formation en langue de spécialité dans des groupes semi-intensifs (1982). Les résultats en étaient satisfaisants. A tel point que d'autres écoles supérieures nous ont suivis et ont organisé le même modèle de formation. La filière francophone dans l'enseignement bulgare avait fait un pas en avant, la francophonie avait gagné de nouveaux terrains. Elle s'est implantée dans l'enseignement supérieur autre que linguistique, elle a été « promue » et menait à un nouveau diplôme. A l'époque, ce diplôme était remis à l'issue d'un examen devant un jury constitué à cette fin, réunissant

un membre de l'Union des traducteurs, un professionnel du domaine agro-alimentaire et deux universitaires – l'un du département de langue française d'une université et l'autre, celui de l'établissement d'origine, l'UTA. Les efforts de nos francophones furent même récompensés par un deuxième diplôme. Malheureusement, la maîtrise d'une langue étrangère ne pouvait pas porter tous ses fruits alors, puisque l'opposition des blocs est-ouest en limitait la portée.

Et puis vint la démocratie et, avec elle, l'ouverture au monde qui se trouvait de l'autre côté du rideau de fer, de nouvelles possibilités, de nouvelles voies de développement, de nouvelles technologies, le marché libre. Ce nouveau monde demandait de nouvelles compétences et notamment des moyens de communication parmi lesquels les langues étrangères sont de première importance. Nous avons anticipé les événements ; nous étions équipés ; notre moyen, c'était le français, notre choix : le bilinguisme rationnel. En 1993, le premier

président bulgare décrétait l'adhésion du pays au réseau de la francophonie – la Bulgarie devenait membre de l'Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF) et de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Ce qui ne veut absolument pas dire qu'il existe du bilinguisme « décrétaire ». Mais on avait le feu vert et la bonne direction. Il ne restait



La cour de l'université devant le bâtiment principal.

plus qu'à trouver le véhicule. Ce que nous n'avons pas tardé à faire. Notre enjeu, c'était les groupes semi-intensifs, les précurseurs des filières francophones !

Pour nous, à l'UTA, la motivation pour l'ouverture d'une telle filière était simple et naturelle, d'ordre statistique presque : la France a toujours excellé dans l'agroalimentaire, elle a les meilleurs vins, les meilleurs fromages, une expérience confirmée par sa position de leader mondial dans les industries alimentaires... On y trouverait des partenaires avertis et expérimentés. À vrai dire, nous en avions déjà. Les meilleurs scientifiques entretenaient de bonnes relations professionnelles avec leurs homologues des universités françaises. La maîtrise du français allait faciliter les contacts et la communication et raccourcir le temps et les distances. S'ajoutait à cela l'éternelle attraction exercée par la France – un des pays les plus anciens en Europe, dont la culture a toujours séduit certains milieux bulgares. Ce dernier atout compte beaucoup pour les parents qui aident leur progéniture à s'orienter dans la vie. On était en 1996. Une fois la décision prise, nous nous sommes mis au travail. Il y avait une suite

de démarches à entreprendre, il fallait organiser des consultations et des rencontres. Cette phase préparatoire a duré un an et s'est terminée par la signature de la convention entre l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) et l'UTA (ISIA) en mai 1997. Au moment de la rentrée, en octobre, notre université avait une nouvelle spécialité : la technologie des produits de fermentation (en langue française).

La création de la filière allait de pair avec l'adhésion au consortium des universités qui offrent des formations du domaine agroalimentaire. Au fil des ans, la composition du consortium a évolué – certains membres l'ont quitté, d'autres l'ont rejoint –, mais toujours dans la recherche de l'organisation la plus rationnelle possible.

## NOTRE VOIE

En amont de la prise de décision concernant l'ouverture de la filière, plusieurs questions étaient à résoudre. Trouver les bonnes réponses serait l'enjeu de la réussite. La première de ces questions concernait le corps enseignant. Qui pourrait intervenir pour assurer cette formation très ciblée et particulière ? Où trouver des enseignants francophones de disciplines non linguistiques ? L'évidence de la réponse s'imposait : dans notre propre réserve. En effet, le français ayant toujours joui de l'intérêt des professionnels et des chercheurs du domaine de l'agroalimentaire, il y a au sein de notre université un panel représentatif de francophones (79% de l'enseignement est actuellement dispensé en français.) Pourtant quelques points étaient à revoir. Les enseignants qui avaient déjà établi des contacts avec des universités françaises et maîtrisaient la langue devaient se soumettre à une remise à niveau. D'autres, moins expérimentés, « faux débutants » ou carrément débutants, ont dû commencer par les premiers rudiments. Des cours de français, subventionnés par l'AUF par l'intermédiaire de l'Alliance française (AF) de Plovdiv, ont été organisés. Le niveau de maîtrise de la langue à l'issue des cours a été sanctionné par des diplômes de l'AF.

Si besoin est, des enseignants français ou francophones rejoignent les enseignants bulgares et venaient assurer les cours d'une discipline pour laquelle nous n'avions pas de lecteurs francophones. L'intervenant étranger travaillait parfois seul, parfois en binôme avec un enseignant bulgare. Le deuxième point fondamental pour assurer le bon niveau de l'enseignement est le plan d'études. Il fallait trouver le moyen de marier heureusement le plan bulgare à ceux des universités partenaires du consortium. Les divers plans ont été examinés, comparés, discutés, remodelés jusqu'à ce

que notre projet réponde à toutes les exigences que l'on peut avoir d'un plan d'études moderne. Il y a deux ans, nous y avons ajouté la grille des crédits, conformément aux exigences du traité de Bologne.

Un des problèmes fondamentaux en amont de l'ouverture d'une nouvelle unité de formation, c'est le public. Où trouver les candidats pour une telle filière ? Le concours d'admission à l'UTA comporte une épreuve obligatoire de chimie. Nous avons la ferme résolution d'exiger également, pour l'admission au sein de la filière, la passation d'une épreuve de français. Il nous fallait donc trouver des candidats maîtrisant assez bien une discipline du domaine des sciences exactes et une autre comptant parmi les sciences humaines. Cet impératif allait nous amener un nombre très restreint d'étudiants très motivés. Nous les avons trouvés. Il y a à Plovdiv un lycée de langue française ainsi que d'autres établissements de l'enseignement secondaire avec des classes préparatoires et cursus intensifié de français, et, à moins de 100 km, deux autres villes avec des lycées où l'on enseigne le français. A présent

nous avons des étudiants venus de toutes les grandes villes où se trouvent des lycées bilingues.

Le problème suivant, auquel il fallait trouver une réponse, était l'emploi. Y aurait-il des débouchés intéressants pour nos diplômés ? Confortablement assise au cœur d'une plaine fertile, entre

les massifs montagneux, la ville de Plovdiv est au centre de la meilleure zone agricole de Bulgarie. A une quinzaine de kilomètres est produit un cru issu d'un excellent cépage local. Les caves et chais y sont demandeurs de main-d'œuvre. Dans la ville-même se trouvent des unités industrielles de traitement du lait, des ateliers de production de pain plus ou moins importants : de quoi se rassurer quant aux débouchés possibles. Les étudiants venus des autres villes, eux, étaient pressés d'y retourner pour « se mettre au travail ».

Les stages constituent un autre point très important pour la formation des futurs professionnels. Au sein de la filière, ils sont prévus sur une durée totale de 800 heures, après chaque année d'études à partir de la deuxième – sans compter les stages professionnels ou scientifiques dans le cadre des différents programmes européens tels Erasmus-Socrates et Leonardo. Les étudiants des trois premières promotions ont effectué également des stages professionnels dans les universités du consortium, dans le cadre des projets Filières de l'AUF. Chaque année, trois grandes foires-expositions ont lieu dans notre ville : technique, industrielle et vinicole. Elles réunissent

« La réussite de nos étudiants prouve que nous avons fait le bon choix »

des participants de tous les continents. Des étudiants de la filière y assurent l'interprétariat et leurs employeurs les apprécient au point d'en faire leurs interprètes permanents, les recherchant d'année en année.

Aujourd'hui, nos étudiants des quatre premières promotions travaillent dans les diverses entreprises agroalimentaires bulgares. Et ils ne sont pas que des technologues. Ils assurent conjointement plusieurs activités. Ce sont eux qui s'occupent des relations avec les entreprises étrangères, ce sont eux qui initient leurs collègues aux dernières nouveautés lues dans les revues spécialisées. Et ceci parce qu'ils ont les compétences nécessaires. Leur formation allie le meilleur des systèmes bulgare et étrangers.

Leurs connaissances linguistiques ne font que couronner le tout. Quant à ceux qui ont préféré poursuivre leurs études ou opté pour la carrière universitaire, ils sont également satisfaits : deux, de la première promotion, sont sur le point d'achever leur thèse (et vont intégrer par la suite le corps enseignant de la filière), l'un en cotutelle avec l'Ecole nationale supérieure de biologie appliquée à la nutrition et à l'alimentation (ENSBANA) de Dijon, l'autre à l'UTA ; deux autres ont poursuivi leurs études et élargi leurs compétences en gestion au sein de l'Institut de la francophonie pour l'administration et la gestion (IFAG), à Sofia ; le corps enseignant de la filière a été

rajeuni par deux nouveaux enseignants représentant les deux premières promotions - nos étudiants sont devenus nos collègues. Le seul institut scientifique de la vigne et du vin dans le pays, dont le siège est dans la capitale, a déjà abrité trois de nos étudiants. Peu à peu, les étudiants qui effectuent un stage ne rencontrent que des anciens de la filière ! L'année dernière, une étudiante de deuxième année a gagné le concours de l'Ambassade de France en Bulgarie « Découverte scientifique à Paris » ; le prix était un voyage à Paris avec visite de la Cité des sciences.

Nos étudiants ont tous été parmi les premiers à se convertir à la nouvelle religion : l'économie de marché. À la veille du 1<sup>er</sup> janvier 2007, ils travaillent dans un contexte difficile. Mais je crois qu'ils sont bien armés et qu'ils contribueront à ce que l'adhésion de la Bulgarie à l'Union européenne se fasse sans secousses. Parce qu'ils sont rationnels. ■



L'Espace francophone, un îlot du bilinguisme au sein de l'Université des Technologies Alimentaires.



Vue d'ensemble de l'Université des Technologies Alimentaires.

# Nouveautés édition

## ■ Escapades touristiques

A. M. Crimi, Ghisetti e Corvi Editori, 2006, 430 p.



*Escapades touristiques* est un manuel qui s'adresse plus particulièrement aux élèves non francophones des filières tourisme qui veulent perfectionner leur niveau de français et acquérir les outils nécessaires pour travailler dans les métiers du tourisme avec des francophones et Italiens.

*Escapades touristiques* comprend quatre parties : *Les outils théoriques*, *Les diversités culturelles*, *Les offres touristiques* et *Les outils de communication*.

La partie dédiée aux *outils théoriques* permet de familiariser les élèves avec l'environnement socio-économique et professionnel du tourisme.

La section *Diversités culturelles* vise à faire connaître le patrimoine français et italien. Les aspects historiques, géographiques et physiques de la France et de l'Italie sont traités à travers un parcours dans les différentes régions des deux pays.

La section *Les offres touristiques* est divisée en 14 modules thématiques (Le tourisme urbain, de loisirs, religieux, équitable,...) qui peuvent être abordés d'une manière linéaire ou indépendamment les uns des autres en fonction du programme et des intérêts des apprenants.

La section *Outils de communication* a pour objectif d'entraîner les apprenants à communiquer à l'écrit dans les différentes situations professionnelles relevant des métiers du tourisme.

La section *Testez-vous* propose des activités destinées à évaluer si les objectifs visés ont été atteints.

Les apprenants sont mis dans différentes situations professionnelles dans lesquelles ils auront des tâches à accomplir : accueillir, animer, concevoir et promouvoir.

Un guide pédagogique et deux CD audio accompagnent cet ouvrage. Un jeu témoin du Certificat de Français du Tourisme et de l'Hôtellerie de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris figure dans le guide du professeur.

*Escapades touristiques* prépare à cet examen.

Pour tout renseignement :

C.E.P. Centro Editoriale Propaganda, Via delle Madonie, 38 90144 Palermo, Tel. 091/518637, Télécopie 091/517891, Courriel : antoninomodica@cepsicilia.it

## ■ Les 150 lettres et e-mails du créateur

A. Nishimata, Gualino Editeur, Collection Les Carrés, 2006, 201 p., 22 €

Ce livre est un outil pour aider les créateurs et les entrepreneurs mais aussi toute personne engagée dans la vie active à rédiger

avec efficacité et rapidité leurs lettres professionnelles, leurs principaux e-mails ainsi qu'un certain nombre de documents. Ce livre est divisé en trois parties.

La *première partie* présente les grands principes de la rédaction des lettres et des e-mails : la présentation et le plan à adopter, les techniques de la rédaction, le vocabulaire et les incorrections et fautes à éviter.

La *seconde partie* propose des modèles de lettres, d'e-mails et de documents qui font partie de la vie quotidienne professionnelle. Ces modèles sont classés par grands thèmes : l'entrée en relations, la commande, la livraison, le règlement, les banques, les assurances, les impôts...

La *dernière partie* comprend un certain nombre de formules qui permettent de personnaliser ses correspondances en fonction du but à atteindre et de son interlocuteur.

Pour tout renseignement :

Gualino Editeur, E.J.A., 31, rue Falguière 75741 Paris Cédex 15, Tél. 33 (0)1 56 54 16 00, Télécopie : 33 (0)1 56 54 16 49, Courriel : gualino@eja.fr, Site : eja.fr

## ■ Niveau A1 pour le français

### Un référentiel

J.-C. Beacco, R. Porquier, Editions Didier, juillet 2006, 35 €



Dans l'échelle à six niveaux (de A1 à C2) du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), le niveau A1 est celui d'un apprenant/utilisateur élémentaire. Le référentiel, *Niveau A1 pour le français*, organisé en dix chapitres, est constitué des inventaires des formes lexicales et morphosyntaxiques dont la maîtrise par les apprenants sert à caractériser un niveau de compétences communicationnelles visé ou acquis, défini par le CECR.

## ■ Niveau A1 pour le français

### Textes et références

Editions Didier, automne 2006, 25 €



L'ouvrage *Textes et références* contient les études qui ont permis la réalisation du Référentiel du *Niveau A1 pour le français*.

Pour tout renseignement :

Les Editions Didier, 13 rue de l'Odéon, 75006 Paris, Tél. 33 (0)1 44 41 31 31, Télécopie : 33 (0)1 44 41 31 48, Site : www.didierfle.com



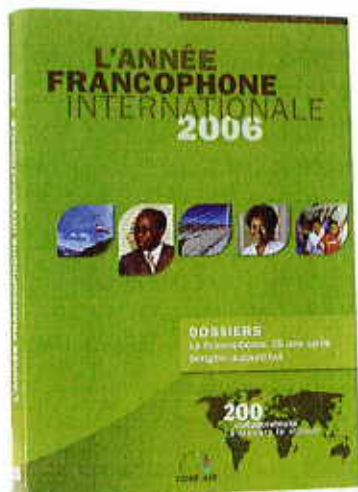
# L'ANNÉE FRANCOPHONE INTERNATIONALE 2006

La vie francophone à portée de main

*L'Année francophone internationale* est une revue annuelle qui dresse un bilan politique, économique et culturel dans près de 70 pays et régions francophones. Depuis 15 ans, elle offre une information actualisée et détaillée de l'espace francophone.

## Dans l'édition 2006, retrouvez

- l'état du monde francophone accompagné de cartes, de tableaux et de photos
- des dossiers thématiques sur le 100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Léopold Sédar Senghor et le 35<sup>e</sup> anniversaire de la Francophonie
- un portrait de la vie institutionnelle et associative francophone suivi d'un répertoire des principaux acteurs de la Francophonie.



## POUR VOUS LA PROCURER

[www.ulaval.ca/afi](http://www.ulaval.ca/afi)

### AFI - Québec

Faculté des lettres, Université Laval  
Québec, Canada G1K 7P4  
T (418) 656-5772  
F (418) 656-7017  
[afi@fl.ulaval.ca](mailto:afi@fl.ulaval.ca)

### AFI - Paris

3, rue Émile Duclaux  
75015 Paris, France  
T/F (33) 01 47 34 33 60  
[afi@afi-revue.org](mailto:afi@afi-revue.org)

# Points Communs

## BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner à CCIP-DRI/E - Centre de Langue - 28, rue de l'abbé Grégoire - 75279 Paris Cedex 06

Tél. 01 49 54 17 53 - Fax : 01 49 54 28 90 - courriel : dfrin@ccip.fr

### ■ OUI, JE M'ABONNE POUR 3 NUMÉROS\*

Janvier  Mai  Octobre

\* Un abonnement peut démarrer en Janvier, Mai ou Octobre. Merci de cocher le mois correspondant au départ de votre abonnement.

### ■ TARIFS CENTRE D'EXAMENS - 3 NUMÉROS

France, Union européenne : 20 € TTC  
 Étranger par avion : 27, 50 € TTC

### ■ TARIFS PUBLIC - 3 NUMÉROS

France, Union européenne : 25 € TTC  
 Étranger par avion : 29, 90 € TTC

Nombre d'abonnements supplémentaires : .....

### ■ JE SOUHAITE ACHETER UN EXEMPLAIRE DÉJÀ PARU, AU PRIX UNITAIRE DE 5 € TTC :

- N° 01 : Et si on exportait ! - **NUMÉRO ÉPUISÉ**  
 N° 02 : La visite touristique guidée  
 N° 03 : Les acteurs de la vie juridique en activité  
 N° 04 : Être secrétaire aujourd'hui  
 N° 05 : Recherchez sur le site (Multimédia)  
 N° 06 : Préparer une visite d'entreprise  
 N° 07 : Un stage au ministère du tourisme  
 N° 08 : Ce matin, on va visiter... - **NUMÉRO ÉPUISÉ**  
 N° 09 : Introduction à l'entretien de vente  
 N° 10 : Êtes-vous candidat au rachat ?  
 N° 11 : Créer une entreprise - **NUMÉRO ÉPUISÉ**  
 N° 12 : Comportements culturels - **NUMÉRO ÉPUISÉ**  
 N° 13 : Le télétravail, est-ce la solution ?  
 N° 14 : À la découverte des grandes divisions du droit  
 N° 15 : JOB : Jeunes au boulot !  
 N° 16 : Présenter son entreprise à partir de sites Internet  
 N° 17 : Apprendre et enseigner avec TV5  
 N° 18 : Vous avez dit équitable, éthique, responsable, durable et citoyen ? - **NUMÉRO ÉPUISÉ**  
 N° 19 : Compétence culturelle : comment survivre à la mondialisation ?  
 N° 20 : Négocier et vendre en ligne  
 N° 21 : Conquérir le nouvel espace européen  
 N° 22 : La traçabilité d'un produit : de la fabrication à la distribution  
 N° 23 : Trois problèmes liés à l'environnement  
 N° 24 : Activités d'évaluation formative  
 N° 25 : Institutions et droit européens  
 N° 26 : Enseigner le français médical  
 N° 27 : L'e-tourisme

Je souhaite acheter le numéro en cours, au prix de 8 € TTC

### ■ RÉGLEMENT

Ci-joint mon règlement d'un montant TOTAL de ..... € par :

Carte de Crédit (sauf American Express)

N° de carte (16 chiffres)

.....

date d'expiration : le ..... / .....

N° de Piste signature (3 chiffres) [ ][ ][ ]

Mandat international (joindre la photocopie)

Virement : BNP PARIBAS Centre d'Affaires de Paris  
Grande Armée - 24 avenue de la Grande Armée 75017 Paris -  
Compte : 000 10469026 - Clé rib : 51 Code guichet : 00813  
Code banque : 30004 - IBAN : FR76 3000 4008 1300 0104  
6902 651 Code SWIFT (ex BIC) : BNP AFR PPPGA

Chèque : CCIP - DRI/E RECETTES - 28, rue de l'Abbé Grégoire  
75279 Paris Cedex 06

Règlement possible sur facture : le ..... / ..... / .....

Date et signature obligatoires : le ..... / ..... / .....

### ■ VOS COORDONNÉES

M.  Mme  Mlle

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Centre / Organisme : .....

Adresse de réception des numéros : .....

.....

Code postal : .....

Etat / Ville : .....

Pays : .....

Courriel : .....

# Le français c'est notre affaire !

## Université d'Été 2006

du 3 au 21 juillet 2006

19 stages proposés et encadrés par une équipe d'experts, formateurs, auteurs de manuels

Comprendre le monde des affaires  
Comment préparer aux examens de la CCIP : CFP, DFA1, DFA2, DAFA  
Enseigner le français du tourisme, de l'hôtellerie ...  
Enseigner le français des sciences de l'ingénieur  
l'Actualité européenne en classe de FLE  
Créer des outils pédagogiques  
Gestion d'organisme culturel à l'international  
Evaluer avec le test d'évaluation de français  
Stage de méthodologie FOS  
Recherche individualisée et tutorée  
Présentation du diplôme du français médical de la CCIP  
Enseigner le français langue d'enseignement universitaire  
Concevoir des ressources pédagogiques multimédia  
Les écrits professionnels  
La pratique de la simulation globale et de l'étude de cas ...  
Enseigner le français pour guides et interprètes touristiques  
Enseigner le français aux fonctionnaires étrangers  
Enseigner le français juridique  
Enseigner le français médical et paramédical

Jean-Luc PENFORNIS  
Maïte BAGARRY  
Elisabeth SZILAGYI  
Anne-Marie JOHNSON  
Eliane DAMETTE  
Joëlle BONENFANT  
François DUPRAT  
Franck DESROCHES /Alexandra CRENDAL  
Jean-Marc MANGIANTE  
Marie-José BACHMANN  
Maïte BAGARRY  
Chantal PARPETTE  
Cécile CANON  
Michelle FAYET / Jean-Denis COMMEIGNES  
Dominique FRIN  
Elisabeth SZILAGYI  
Pascale TENNANT / Eliane DAMETTE  
Jean-Luc PENFORNIS  
Florence MOURLHON-DALLIES

Modalités d'inscription, dates, tarifs - consulter le site : [fda.ccip.fr](http://fda.ccip.fr)  
ou mel : [mcgalat@ccip.fr](mailto:mcgalat@ccip.fr)





# Appel à communications

Points Communs N° 29

## L'accueil des étudiants étrangers dans les universités francophones : formation et évaluation

La rubrique *Recherche en didactique du FOS et de l'évaluation* sera consacrée, dans le numéro 29, à l'accueil des étudiants étrangers dans les universités francophones. Les politiques d'ouverture internationale de l'enseignement supérieur ont fait progresser les inscriptions d'étudiants, mais elles suscitent de nombreuses interrogations relatives aux conditions de cet accueil. Ces interrogations portent à la fois sur le niveau de maîtrise de la langue à l'entrée, les modalités de soutien, linguistique ou non, les conditions générales d'accès, la valorisation des titres obtenus...

Il apparaît ainsi que la maîtrise de la langue constitue un frein à l'accueil des étudiants étrangers à telle enseigne que certains préconisent de multiplier les cursus en anglais. Cette rubrique se propose de faire le point sur les recherches en cours liées aux compétences nécessaires aux étudiants étrangers pour la poursuite d'études supérieures dans les universités francophones.

Cet enjeu suscite un certain nombre de questions :

- Quel niveau linguistique nécessaire et quelles compétences communicatives, pragmatiques, disciplinaires requises pour la réussite de ces étudiants ?
- Comment prendre en considération les composantes culturelles diverses de ces différents publics, notamment au sein des formations ou des dispositifs d'accompagnement mis en place ?

- Comment intégrer aux formations proposées, les spécificités de chacun des systèmes universitaires francophones ainsi que les exigences des différentes filières et disciplines ?
- Quels contenus de formation linguistique prévoir avant ou/et pendant les études universitaires ? Un français général, un français « académique » ou « langue d'enseignement », un français sur objectifs spécifiques ?
- Quels outils et ressources pédagogiques ?

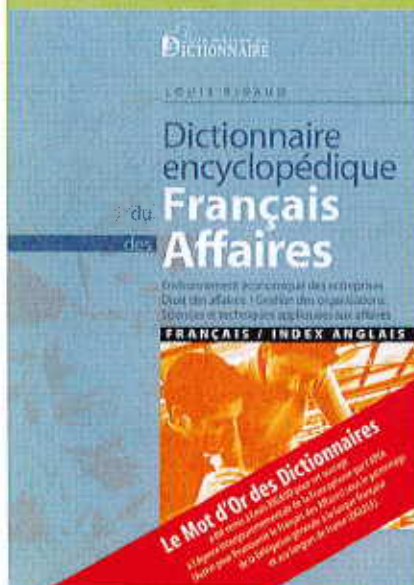
**Vous êtes enseignant-chercheur ou enseignant de langues. Vous pouvez contribuer à cette réflexion en nous envoyant un article avant le 4 septembre 2006.**

**Merci de l'adresser en version électronique à Madame Dominique FRIN : [dfrin@accip.fr](mailto:dfrin@accip.fr)**

**Format : 18 000 caractères espaces compris.**

Les contributions seront soumises au Comité scientifique de cette rubrique qui se compose de :

- Jean BINON (Université de Leuven-Belgique)
- Serge BORG (CLA-Besançon)
- Francis CARTON (Université-Nancy 2)
- Jean-Pierre CUQ (Université-Aix-en-Provence)
- Marc DEMEUSE (Université de Monts-Hainaut-Belgique)
- Florence MOURLHON-DALLIES (Université de Paris III)
- Chantal PARPETTE (Université-Lyon 2)
- Jean-Jacques RICHER (Université de Bourgogne)
- Nathalie SPANGHERO-GAILLARD (Université de Toulouse 2)



# Nouveau !

**Le Dictionnaire encyclopédique du français des affaires**  
Louis Rigaud, 69 euros TTC, broché, 916 p., éd. La Maison du Dictionnaire

Plus de 6 000 définitions, restituées dans les contextes d'utilisations ; des analyses ; de nombreux exemples ; des informations pratiques et un index des termes étrangers.

**Domaines couverts :** Économie, droit, gestion.

**Domaines connexes :** Sciences et techniques appliquées aux affaires et aussi statistiques, informatique, sciences humaines, etc.

Ce dictionnaire s'adresse aux étudiants et enseignants des Écoles de Commerce, aux cadres des entreprises commerciales et industrielles. Il sera également très utile aux membres des professions libérales, les formateurs, sans oublier tous ceux qui veulent mieux comprendre la vie économique et sociale, dans son histoire, dans son actualité immédiate, dans son avenir.

**Le Mot d'Or des Dictionnaires a été attribué à Louis Rigaud par l'APFA (Actions pour promouvoir le français des affaires) sous le patronage de la Délégation générale à la langue française.**

ÉDITEUR, LIBRAIRE, DIFFUSEUR



5 000 RÉFÉRENCES EN MULTILINGUES

UN UNIVERS D'EXPERTS MAIS AUSSI DE PASSIONNÉS ET DE CURIEUX !

TRADUCTION, TERMINOLOGIE, LINGUISTIQUE, LEXICOGRAPHIE...  
DICTIONNAIRES, GUIDES, LEXIQUES, GLOSSAIRES...

RETROUVEZ TOUTES NOS RÉFÉRENCES SUR [WWW.DICOLAND.COM](http://WWW.DICOLAND.COM)

N° 1 DE LA VENTE EN LIGNE D'OUVRAGES SPÉCIALISÉS



98 bd du Montparnasse • F-75014 Paris • Tél. : +33 (0)1 43 22 12 93 • Fax : +33 (0)1 43 22 01 77

# Agenda

## ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DANS LES UNIVERSITÉS FRANCOPHONES

### Sélection, formation et évaluation

France, Arras, 1<sup>er</sup> juin 2006

Organisée par l'Université d'Artois et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, cette manifestation abordera la politique d'accueil des étudiants étrangers en France, en Belgique et plus généralement dans les pays francophones. Cette journée d'étude, qui se déroulera à la faculté des lettres d'Arras, a pour objectif principal de conduire une réflexion sur les conditions de réussite des études supérieures menées par les étudiants. Parmi les nombreux ateliers et conférences qui illustreront ce thème, citons : *Le niveau linguistique des étudiants, quelles compétences requises, quel positionnement sur le Cadre Européen Commun de Référence (CECR) ? Comment évaluer les compétences nécessaires aux études supérieures en français ? La formation linguistique pendant les études supérieures : français sur objectifs spécifiques (FOS) ou français académique ? Quels contenus, quelles structures ?*

### Pour tout renseignement

(inscriptions, programme détaillé et informations pratiques), s'adresser à : <http://univ-artois.ccip.over-blog.com>

## CONGRÈS EUROPÉEN DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

### Le français, une langue qui fait la différence

Autriche, Vienne, 2 - 4 novembre 2006

C'est à Vienne que se tiendra le 1<sup>er</sup> Congrès de réflexion et d'orientation sur l'avenir de l'enseignement-apprentissage du français en Europe. Organisé par la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), la commission d'Europe centrale et orientale (CECO) et la Commission d'Europe de l'Ouest (CEO), représentant à elles deux près de 60 associations de professeurs de français, l'Ambassade de France en Autriche et l'Association des professeurs de français en Autriche, ce congrès a pour objectif majeur

de donner une impulsion nouvelle à la dynamique de l'enseignement du français langue étrangère et langue seconde en Europe et à l'engagement des professeurs de français. Les débats s'articuleront autour des thèmes suivants : *Quelles politiques linguistiques pour le français en Europe ? Le plurilinguisme et le pluriculturalisme ; L'enseignement-apprentissage du français langue étrangère et seconde, richesse d'un champ de pratiques et de recherches.*

Pour tout renseignement, s'adresser à : [www.vienne2006.org](http://www.vienne2006.org)

## SEDIFRALE 2006

### Le français au cœur des Amériques. Une langue en partage

Paraguay, Asuncion, 2 - 7 juillet 2006

Tel sera le thème de ce XIV<sup>e</sup> Congrès latino-américain des professeurs et chercheurs de/en français langue étrangère. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris sera représentée par Guilhène Maratier-Decléty, Directrice des Relations Internationales de l'Enseignement qui interviendra sur les thèmes « *L'offre de la Chambre de Commerce et d'industrie de Paris en matière de formation et de certifications face aux nouveaux publics* » ; « *Les atouts du français professionnel* ». Pour tout renseignement, s'adresser à : [sedifraleasu@yahoo.fr](mailto:sedifraleasu@yahoo.fr)

## APPRENDRE UNE LANGUE DE SPÉCIALITÉ : ENJEUX CULTURELS ET LINGUISTIQUES

Paris, 14 - 15 septembre 2006

Le département des Langues et cultures de l'École Polytechnique organise un colloque interdisciplinaire sur l'enseignement et l'apprentissage d'une langue de spécialité. Parmi les thématiques retenues, citons : *Apprentissage des langues dans l'enseignement supérieur en France et à l'étranger : quelles spécificités ? Comment enseigner la langue des affaires, du droit, de l'économie, des sciences, de la littérature ?*

Pour tout renseignement, s'adresser à :

[colloque-langues-cultures-2006@polytechnique.fr](mailto:colloque-langues-cultures-2006@polytechnique.fr)

Directeur de la publication : Nicolas JACQUET

Directeur de la rédaction : Guilhène MARATIER-DECLÉTY

Directeur adjoint de la rédaction : Jean-Marc MANGIANTE

Rédactrice en chef : Dominique FRIN

Comité de rédaction : Maïté BAGARRY, Dominique FRIN, Jean-Marc MANGIANTE

Comité scientifique : Jean BINON (Université de Leuven-Belgique), Serge BORG (CLA-Besançon), Francis CARTON (Université Nancy 2), Jean-Pierre CUQ (Université Aix-en-Provence), Marc DEMEUSE (Université de Mons-Hainaut-Belgique), Florence MDURLHON-DALLIES (Université de la Sorbonne Nouvelle Paris 3), Chantal PARPETTE (Université Lyon 2), Jean-Jacques RICHER (Université de Bourgogne), Nathalie SPANGHERO-GAILLARD (Université Toulouse 2).

Abonnements, édition, diffusion, publicité : Dominique FRIN

Ont collaboré à ce numéro : Marie-José BACHMANN, Marie-Pierre BUISSON, Jean DUVERGER, Sandrine ESCOFFIER, Odile FORT, Patricia KOHLER-BALLY, Jana KRÁSTĚVA et l'Alliance française de Plovdiv.

Conception : Emilie Chevat- CCIP/ERMES/Pao Los Bluets - 0161- MAI 2006 - Impression : PDI, © Photos : Digital stock, Stockbyte, PhotoAlto.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Direction des Relations Internationales/Enseignement 28, rue l'Abbé Grégoire, 75279 Paris cedex 06

Rédaction : +33 1 49 54 17 53 - Télécopie : + 33 1 49 54 28 90 - Courriel : [dfrin@ccip.fr](mailto:dfrin@ccip.fr) - Abonnements : + 33 1 49 54 17 53

Dépôt légal : Janvier 2006 - n° ISSN 1281 - 1157

> **OBJECTIF**

PAR BÉATRICE TAUZIN,  
professeur à l'Alliance Française de Paris,  
auteur du Français à Grande Vitesse

ET ANNE-LYSE DUBOIS,  
professeur à l'Alliance Française de Paris

# EXPRESS

LE MONDE PROFESSIONNEL EN FRANÇAIS



**L'ESSENTIEL DU FRANÇAIS EN 120 H**

- Pour adultes en contexte professionnel ou se préparant à la vie active
- Dès le niveau débutant

**CONFORME AU CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE AVEC :**

- Un apprentissage par tâches
- Des autoévaluations
- Un développement de l'autonomie

**OBJECTIF EXPRESS, C'EST :**

- Un livre avec CD encarté
- 10 unités + des exercices de grammaire, un lexique...
- Un cahier d'activités, un guide pédagogique et des CD audio !

**AVEC CD ENCARTÉ !**



**HACHETTE**  
Français langue étrangère

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

**HACHETTE**  
Français langue étrangère

nouveau

# TEF - 250 ACTIVITÉS

*Test d'évaluation de français*

Passé par plus de 14 000 candidats en 2005

Le Test d'Évaluation de Français (TEF) est un outil utilisé dans de nombreux pays.

# TEF

TEST  
D'ÉVALUATION  
DE FRANÇAIS

## 250 activités

Sylvia PONS  
Gaëlle KARCHER

livret de  
corrigés à  
l'intérieur

CLE  
INTERNATIONAL



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS  
PARIS HAUTS DE SEINE SEINE-SAINT-DENIS VAL DE MARNE

TEF - 250 ACTIVITÉS

- Livre (209-033348-0)
- CD audio (209-032316-7)
- CD-Rom (209-032314-0)

Le TEF est utile dans le cadre d'une procédure de recrutement, d'un projet de poursuite d'études supérieures en France ou d'un projet de mobilité internationale.

L'ouvrage *TEF 250 activités* a pour vocation de proposer un entraînement efficace aux épreuves officielles du TEF.

Les *activités* constituent des exemples concrets sur la forme des exercices et le type de questions figurant dans le TEF.

Le *test*, proposé en deuxième partie d'ouvrage, permet à l'apprenant de préfigurer son résultat aux épreuves obligatoires du TEF et d'évaluer efficacement son niveau.

Les épreuves orales sont réalisables à partir du CD audio vendu séparément.

Un livret amovible contenant

les corrigés et la transcription des enregistrements est inclus dans l'ouvrage.

CLE  
INTERNATIONAL